

en Argentine, au Chili et en Colombie. D'après les dernières informations communiquées par les gouvernements, 1,4 % et 1,6 % des jeunes âgés de 15 à 16 ans ont consommé de la MDMA ("ecstasy") au cours des 12 derniers mois en Argentine et au Chili, respectivement.

569. D'après le rapport de la CICAD sur l'usage de drogues dans les Amériques en 2011, l'abus de substances à inhaler pourrait constituer un problème croissant dans les Amériques, car les jeunes recherchent des substances licites et aisément accessibles. D'après ce rapport, l'abus de ces substances, autrefois considéré comme étant presque exclusivement limité aux enfants des rues, est fermement ancré chez les élèves du secondaire d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la plupart des pays de ces sous-régions, il s'agirait des substances les plus consommées après le cannabis. Dans certains pays, la prévalence au cours des 12 derniers mois de l'abus de substances à inhaler est supérieure à celle de l'abus de cannabis.

C. Asie

Asie de l'Est et du Sud-Est

1. Principaux faits nouveaux

570. En 2011, l'Asie de l'Est et du Sud-Est est restée la deuxième région du monde par la superficie totale des cultures illicites de pavot à opium, qui représentait plus de 20 % de la superficie consacrée à ces cultures dans le monde. La République démocratique populaire lao et le Myanmar ont signalé une expansion des cultures illicites de pavot à opium pendant 6 années consécutives à compter de 2007. De 2011 à 2012, la superficie totale estimée de celles-ci dans ces deux pays a augmenté d'environ 66 % et 17 % respectivement, ce qui donne à penser que la production d'opium pourrait être en hausse. Au vu de la progression continue de la culture illicite du pavot à opium dans cette région, l'OICS exhorte de nouveau les Gouvernements de la République démocratique populaire lao et du Myanmar à prendre les mesures nécessaires pour la réduire. L'OICS engage la communauté internationale, en particulier l'ONUDC, et les autres pays de la région à renforcer l'assistance fournie à ces deux pays, notamment en matière de programmes de développement alternatif et d'éradication des cultures illicites.

571. L'Asie de l'Est et du Sud-Est demeure un centre de fabrication et un marché illicite en expansion de stimulants de type amphétamine, plus particulièrement de méthamphétamine. Les saisies de méthamphétamine dans cette région ont représenté près de la moitié des saisies mondiales en 2010. En 2011, la plupart des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont de nouveau signalé une

augmentation de ces saisies. Par ailleurs, il est apparu que la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine, qui avait habituellement lieu en Chine ou au Myanmar, avait gagné d'autres pays, dont le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. De grandes quantités d'éphédrine et de pseudoéphédrine, substances utilisées dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine, ont continué de faire l'objet d'un trafic dans la région.

572. Le trafic et l'abus de médicaments soumis à prescription et de préparations pharmaceutiques en vente libre contenant des substances placées sous contrôle international constituent de graves problèmes en Asie de l'Est et du Sud-Est. En Malaisie, un laboratoire clandestin où étaient fabriqués des comprimés contenant du nimétazépam (benzodiazépine nooleptique également connue sous le nom d'Erimin 5) a été démantelé en 2010. Jusque-là, peu de benzodiazépines avaient été fabriquées dans d'autres pays de la région. Ce démantèlement ainsi que les saisies récentes de comprimés de nimétazépam ont suscité des interrogations quant à l'émergence de la Malaisie comme pays de fabrication illicite et comme zone de transit de benzodiazépines à destination des marchés illicites d'autres pays. De nombreux pays de la région ont également signalé l'abus et la saisie de médicaments contenant de la morphine, de la codéine et des benzodiazépines, dont certains avaient été introduits illicitement depuis l'Asie du Sud, volés ou obtenus dans des pharmacies à l'aide de fausses ordonnances. L'OICS prie donc instamment les gouvernements des pays de la région de renforcer les mesures de contrôle du commerce international et de la distribution nationale de médicaments soumis à prescription et de préparations pharmaceutiques en vente libre contenant des substances placées sous contrôle international, et de surveiller étroitement les caractéristiques et les tendances du trafic et de l'abus de ces produits en vue d'élaborer des mesures de lutte efficaces.

573. Face aux récentes difficultés que pose l'abus de nouvelles substances psychoactives, le Gouvernement de la République de Corée a mis en place en 2011 un système d'inscription temporaire et un système de gestion des analogues de drogues pour soumettre rapidement ces nouvelles substances à un contrôle national. Parmi les substances visées par ces systèmes figurent les agonistes synthétiques des récepteurs cannabinoïdes et la MDPV.

2. Coopération régionale

574. La cinquième Réunion ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est plus la Chine, le Japon et la République de Corée (ASEAN+3) sur la criminalité transnationale s'est tenue à Bali (Indonésie) en octobre 2011. Lors de cette réunion, les représentants ont réaffirmé

la détermination de leurs pays à renforcer la coopération entre les États membres de l'ASEAN et la Chine, le Japon et la République de Corée dans la lutte contre la criminalité transnationale. Qui plus est, un plan d'action visant l'application du mémorandum d'accord conclu entre l'ASEAN et la Chine en matière de coopération sur des questions de sécurité non traditionnelles, dont le trafic de drogues, a été adopté afin de resserrer la coopération entre les deux parties dans les domaines de l'échange d'informations, de la formation du personnel, de la détection et de la répression, et de la recherche et de l'analyse.

575. En novembre 2011, l'Atelier colloque international sur le développement alternatif durable s'est tenu à Chiang Rai et Chiang Mai, en Thaïlande. Conjointement organisé par les Gouvernements du Pérou et de la Thaïlande, il a rassemblé plus de 100 participants venus de 27 pays. L'objectif était de collecter et d'analyser des informations en vue d'élaborer un ensemble de principes directeurs internationaux devant aider à renforcer l'efficacité des programmes de développement alternatif menés dans les zones de cultures illicites. Les conclusions de cette réunion ont été communiquées à la Commission des stupéfiants à sa cinquante-cinquième session, tenue en mars 2012.

576. La dix-septième Conférence sur les services opérationnels de lutte contre la drogue en Asie et dans le Pacifique a eu lieu à Tokyo en février 2012. Des participants venus de 38 pays y ont échangé des informations sur la situation actuelle en matière de drogues dans la région Asie-Pacifique. L'objectif était de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la détection et de la répression, en particulier à des fins de lutte contre la menace que représente le trafic de stimulants de type amphétamine.

577. Le vingtième Sommet des pays de l'ASEAN s'est tenu à Phnom Penh en avril 2012. Lors de ce sommet, les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'ASEAN ont adopté une déclaration dans laquelle ils réaffirment l'objectif d'une communauté de l'ASEAN exempte de drogues d'ici à 2015, et ils ont décidé que les ministres concernés devaient accélérer l'exécution du Plan de travail de l'ASEAN portant sur la lutte contre la production, le trafic et la consommation illicites de drogues (2009-2015). Les dirigeants ont également décidé que des rapports annuels sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce plan en matière de contrôle des drogues devraient être remis à l'ASEAN. Ils ont aussi souligné l'importance de la mise en commun des informations et des meilleures pratiques dans le domaine de la détection et de la répression, ainsi que la nécessité de resserrer la coopération avec les partenaires extérieurs de l'ASEAN.

578. En février 2012, le Centre asiatique d'agrément et de formation des professionnels du traitement de la toxicomanie, mis en place dans le cadre du Plan de Colombo pour la coopération économique et sociale en Asie et dans le Pacifique, a organisé à Bangkok le deuxième stage régional de formation destiné aux formateurs des spécialistes du traitement de la toxicomanie. Des professionnels de la santé travaillant dans le domaine du traitement de la toxicomanie en Malaisie, aux Maldives, au Pakistan, aux Philippines, à Singapour, à Sri Lanka et en Thaïlande y ont participé. Un stage de formation analogue organisé par le Centre susmentionné s'est déroulé à Kuala Lumpur en avril 2012. Ces stages avaient pour objet de former, de professionnaliser et d'étoffer le personnel chargé du traitement de la toxicomanie dans la région.

579. En février 2012, le Gouvernement thaïlandais a conclu un accord avec l'ONUSD en vue d'appuyer les initiatives de développement alternatif menées en République démocratique populaire lao. En outre, en mars 2012, les autorités thaïlandaises ont noué un partenariat régional pour la lutte contre la drogue qui vise à renforcer la coopération à cet égard avec les pays voisins, en particulier le Cambodge, la Chine, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam. Dans le cadre de cette stratégie, des projets de renforcement des capacités et des échanges de renseignements ont été mis en place entre la Thaïlande et ces pays. Par ailleurs, les autorités thaïlandaises ont pris part aux patrouilles conjointes organisées le long du Mékong avec les autorités de la Chine, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao dans le but d'intercepter les bateaux utilisés par les trafiquants de drogues.

580. La vingt-neuvième Conférence internationale sur la répression en matière de drogues s'est tenue à Bali (Indonésie) en juin 2012. Des responsables des services de détection et de répression de 70 pays ont participé à cette réunion annuelle, placée sous le thème du renforcement des partenariats internationaux visant à combattre la narcocriminalité. Les participants ont souligné qu'il importait de renforcer la coopération régionale et internationale et d'échanger des renseignements dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues, notamment le trafic de drogues transnational lié au terrorisme. La question des nouveaux modes opératoires employés par les trafiquants de drogues pour le financement d'actes terroristes a également été examinée.

581. En juillet 2012, un atelier régional a été organisé à Phnom Penh par le Programme SMART de l'ONUSD. Durant cet atelier, les participants ont été informés des évolutions les plus récentes concernant le trafic et l'abus de stimulants de type amphétamine dans la région, ainsi que des mesures adoptées à l'échelon national pour y faire face.

Les menaces et les difficultés liées à l'apparition de nouvelles substances psychoactives sur le marché ont également été examinées. Plus de 40 responsables de la lutte contre les drogues venus de 11 pays (Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) ont assisté à cet atelier.

582. La coopération entre l'ASEAN et le Gouvernement de la République de Corée dans le domaine de la lutte contre les drogues a encore été renforcée. Il est prévu d'établir à Séoul un centre de coordination et d'information pour la région Asie-Pacifique dans le cadre d'un projet conjoint du Gouvernement coréen et de l'ASEAN. Les membres de ce centre comprendront les services de détection et de répression du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, des Philippines, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam, et sa mission sera d'améliorer l'échange d'informations et la coopération en matière de lutte contre le trafic de drogues dans la région. Le centre facilitera également l'élaboration de stratégies régionales de lutte contre la drogue et fournira une assistance technique en matière de détection et de répression.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

583. En 2012, le Gouvernement de la Chine a adopté une série de mesures de contrôle pour empêcher que des préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine ou de la pseudoéphédrine ne soient détournées des circuits de distribution nationaux vers les marchés illicites. Ces mesures incluent, entre autres, l'obligation de présenter une ordonnance et l'enregistrement d'informations personnelles (nom et numéro d'identification, par exemple) lors de l'achat de ce type de préparation en pharmacie. Les fabricants et les distributeurs jugés coupables d'avoir détourné de telles préparations encourront de lourdes sanctions juridiques, comme la résiliation de leurs licences. Ces mesures de contrôle ont été introduites pour faire face à l'accroissement, dans le pays, des ventes illégales de ce type de préparation à des trafiquants de drogues par des entreprises pharmaceutiques et des pharmacies.

584. Deux nouveaux textes ont récemment été promulgués par le Gouvernement de l'Indonésie. Un règlement relatif à l'obligation de signalement des personnes faisant abus de drogues dispose que celles-ci doivent se présenter d'elles-mêmes aux autorités, ou leur être signalées par des membres de leur famille, pour pouvoir bénéficier de traitements et de services de réadaptation. Un règlement sur les précurseurs soumet au contrôle des autorités publiques toutes les activités concernant des précurseurs: fabrication, importation, exportation, conditionnement et

distribution. Ce règlement exige des organismes publics concernés qu'ils déterminent les besoins légitimes annuels nationaux en précurseurs et communiquent les chiffres correspondants à l'OICS.

585. Le Gouvernement de la République de Corée a renforcé les contrôles visant les produits chimiques précurseurs sous forme de matière première. Depuis juin 2012, toute activité ayant trait à la fabrication, à l'importation ou à l'exportation de précurseurs requiert l'autorisation des autorités nationales compétentes.

586. Le Gouvernement singapourien a modifié la loi sur l'usage impropre des drogues afin d'étendre aux médecins les obligations en matière de communication d'informations. Selon la loi modifiée, les médecins sont tenus, lorsqu'ils prescrivent à des toxicomanes présumés certains médicaments soumis à ordonnance, tels que des médicaments contenant des benzodiazépines, du zolpidem, de la codéine ou des substances non placées sous contrôle international comme le dextrométhorphan ou le tramadol, de faire connaître la durée du traitement, ainsi que le dosage et les quantités concernés. Ces informations supplémentaires devraient aider les autorités compétentes à cerner de possibles évolutions de l'abus de médicaments soumis à prescription. En outre, afin de faciliter la transmission de ces informations, un système électronique de notification en ligne a été mis en place.

587. Le Gouvernement vietnamien a lancé ses nouvelles stratégies nationales de lutte contre la drogue et de prévention de la criminalité en juillet 2012. Celles-ci mettent l'accent sur la nécessité d'une réponse nationale globale qui conjugue mesures de détection et de répression, de traitement de la toxicomanie et de réadaptation efficaces de nature à permettre une meilleure insertion des anciens toxicomanes dans la société et la participation active des communautés à la prévention de la criminalité.

4. Culture, production, fabrication et trafic

a) Stupéfiants

588. La culture illicite du pavot à opium au Myanmar et en République démocratique populaire lao a continué d'augmenter en 2012. Quelque 51 000 hectares de pavot à opium auraient été illicitement cultivés au Myanmar en 2012, ce qui représenterait une hausse d'environ 17 % par rapport à 2011. L'ONUDC estime qu'environ 300 000 foyers, majoritairement concentrés dans l'État Shan, auraient participé à la culture illicite du pavot à opium au Myanmar. En République démocratique populaire lao, la superficie des cultures illicites de pavot à opium a continué de croître régulièrement, passant de 1 500 hectares en 2007 à 6 800 hectares en 2012.

589. Des mesures d'éradication des cultures illicites de pavot à opium ont été appliquées au Myanmar, en République démocratique populaire lao et en Thaïlande. D'après l'enquête sur le pavot à opium en Asie du Sud-Est menée en 2012 par l'ONUDC, les autorités du Myanmar et de la République démocratique populaire lao ont éradiqué cette année-là quelque 23 700 et 700 hectares, respectivement, de pavot à opium, soit approximativement 42 % de la superficie totale dont on estime qu'elle était cultivée dans ces deux pays. Le Gouvernement thaïlandais a éradiqué 205 hectares, ce qui représente à peu près 98 % de la superficie totale estimée des cultures en 2011-2012.

590. Des cultures illicites et des saisies de cannabis ont continué d'être signalées par l'Indonésie et les Philippines, les deux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est où les cultures illicites de cannabis sont les plus étendues. En Indonésie, environ 24 tonnes d'herbe de cannabis ont été saisies en 2011, ce qui représente une légère hausse par rapport au volume total saisi en 2010. Environ 1,8 million de pieds de cannabis ont été éradiqués en 2011, la plupart dans la province d'Aceh. On trouve dans le pays, outre le cannabis provenant des vastes cultures locales, de petites quantités de résine de cannabis introduites illicitement depuis le Danemark ou la France. Les autorités des Philippines ont éradiqué environ 4 millions de pieds de cannabis cultivés illicitement en 2011. D'autres pays, comme le Cambodge, la Chine, le Japon, le Myanmar, la République de Corée, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande, ont continué de signaler des saisies de cannabis en 2011.

591. La région Asie de l'Est et du Sud-Est demeure un important marché de l'héroïne. Des hausses substantielles des saisies d'héroïne ont été signalées en Chine, où plus de 7 tonnes ont été saisies en 2011, contre 5,4 tonnes en 2010. En 2012, les autorités de la République démocratique populaire lao ont détruit plus de 12 kg d'héroïne qui avaient été saisies dans le pays. La plupart de l'héroïne saisie dans la région est toujours fabriquée dans la zone dite du Triangle d'Or, d'où elle est ensuite expédiée en contrebande. En parallèle, le trafic d'héroïne depuis l'Afghanistan puis principalement à travers le Pakistan vers l'Asie de l'Est et du Sud-Est s'est intensifié en 2011.

592. Le total des saisies de cocaïne dans la région a diminué et s'est maintenu à un niveau peu élevé en 2011. Néanmoins, en juillet 2012, une saisie record de 650 kg de cocaïne découverts dans un conteneur en provenance de l'Équateur a été réalisée à Hong Kong (Chine). Cette opération et la saisie de 560 kg de cocaïne réalisée à Hong Kong (Chine) en 2011 font craindre que la ville ne soit en train de devenir un point de transit pour les envois de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et à destination de la Chine continentale.

b) Substances psychotropes

593. La forte hausse des saisies de méthamphétamine en Asie de l'Est et du Sud-Est s'est poursuivie en 2011. En Chine, les saisies de méthamphétamine se sont élevées cette année-là à plus de 14 tonnes, en progression de 45 % par rapport aux 10 tonnes saisies en 2010. En Thaïlande, 54,8 millions de comprimés de méthamphétamine et 1,2 tonne de méthamphétamine sous forme cristalline ont été saisis en 2011, ce qui représente dans chaque cas une augmentation par rapport aux niveaux enregistrés en 2010. Dans les huit premiers mois de 2012, les autorités thaïlandaises avaient déjà saisi 50,8 millions de comprimés de méthamphétamine et 870 kg de méthamphétamine sous forme cristalline. Ces chiffres donnent à penser que le volume total des saisies sera plus élevé en 2012. D'autres pays, comme le Cambodge, l'Indonésie ou le Myanmar, ont également fait état d'une augmentation des quantités de stimulants de type amphétamine saisis en 2011.

594. La majorité des stimulants de type amphétamine saisis en Asie de l'Est et du Sud-Est était toujours fabriquée de manière illicite au sein de la région. En 2011, la Chine a indiqué avoir démantelé 357 laboratoires clandestins, qui fabriquaient pour la plupart de la méthamphétamine et de la kétamine. Les autorités de l'Indonésie et des Philippines ont démantelé respectivement 14 et 6 laboratoires clandestins de méthamphétamine en 2011. De plus, le Cambodge, la Malaisie et la Thaïlande ont signalé la fabrication illicite, à petite échelle toutefois, de stimulants de type amphétamine.

595. Le Myanmar reste une importante source d'approvisionnement illicite en stimulants de type amphétamine. Au total, 6 millions de comprimés de méthamphétamine et 33 kg de méthamphétamine sous forme cristalline ont été saisis dans le pays en 2011. Bien qu'aucun démantèlement de laboratoires clandestins n'ait été signalé, les autorités du Myanmar ont indiqué que tous les stimulants de type amphétamine saisis avaient été fabriqués localement. Certains éléments donnent à penser que de la méthamphétamine provenant du Myanmar aurait été introduite illicitement en Chine, en République démocratique populaire lao et en Thaïlande, et de là au Cambodge et au Viet Nam. Par ailleurs, les affrontements armés qui ont récemment opposé des associations de trafiquants et des services de détection et de répression le long du Mékong portent à croire que le fleuve est de plus en plus utilisé pour la contrebande de méthamphétamine depuis le Myanmar vers les pays voisins.

596. Des saisies de MDMA ("ecstasy") ont été signalées, principalement par l'Indonésie et par la Malaisie. Ces dernières années, la quantité totale d'"ecstasy" saisie dans ces deux pays a continué d'augmenter. En 2011, plus d'un

million de comprimés d'“ecstasy” ont été saisis en Indonésie, soit la plus grande quantité saisie depuis 2008 et près de trois fois le nombre de comprimés saisis en 2010. Cinq laboratoires clandestins d'“ecstasy” ont de plus été démantelés dans le pays. Outre ceux qui sont produits localement, des comprimés de MDMA (‘ecstasy’) en provenance de la Malaisie et des Pays-Bas ont continué d'être introduits illicitement en Indonésie. En Malaisie, d'après l'ONUUDC, un laboratoire clandestin de MDMA (‘ecstasy’) a été démantelé en 2010, ce qui indique que le pays, tout comme l'Indonésie, a été ciblé par les trafiquants d'“ecstasy”.

597. Les saisies de comprimés de nimétazépam ont considérablement progressé en Malaisie entre 2010 et 2011. En 2010, 2 millions de comprimés en provenance de l'Inde ont été saisis dans le pays. En juillet 2012, 3 millions de comprimés ont été saisis dans un conteneur acheminé en Malaisie depuis l'Inde via Hong Kong (Chine). Les drogues étaient emballées dans des sacs en plastique noir dissimulés au milieu de sacs de tabac. Cette opération a été l'une des saisies les plus fructueuses qui aient été effectuées en Malaisie ces 10 dernières années. D'autres pays, comme l'Indonésie ou Singapour, ont signalé d'importantes saisies de comprimés de nimétazépam d'origine malaisienne en 2010 et en 2011.

c) Précurseurs

598. L'un des plus grands défis relatifs au contrôle des précurseurs en Asie de l'Est et du Sud-Est reste le trafic de précurseurs, en particulier de préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine ou de la pseudoéphédrine, à des fins de fabrication illicite de stimulants de type amphétamine. En 2011, les autorités chinoises ont encore saisi de grandes quantités de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine qui avaient été détournées des circuits de distribution nationaux afin d'alimenter les laboratoires clandestins locaux et également étrangers.

599. Du fait du renforcement du contrôle des préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine ou de la pseudoéphédrine dans plusieurs pays de la région, les trafiquants se sont tournés vers les pays où ce contrôle était moins strict ou inexistant, comme la République de Corée. En décembre 2011, 2 millions de comprimés contenant de la pseudoéphédrine en provenance de République de Corée ont été saisis en Thaïlande. Les comprimés saisis devaient servir à la fabrication illicite de méthamphétamine dans la partie du Triangle d'Or qui borde le nord de la Thaïlande.

600. En juillet 2011, environ 16 tonnes d'anhydride acétique ont été saisies à la suite d'une opération conjointe des autorités chinoises et pakistanaïses. La substance

provenait de Chine et devait servir à fabriquer illicitement de l'héroïne en Afghanistan.

601. En avril 2012, une opération conjointe des autorités australiennes et chinoises a conduit au démantèlement d'un groupe de trafiquants de drogues transnational qui projetait de transporter en contrebande 3,4 tonnes d'huile essentielle riche en safrole depuis la Chine vers l'Australie. La plus grande partie de cette huile, présentée comme étant une lotion capillaire, avait été introduite clandestinement entre avril et août 2011 et saisie par les autorités australiennes après l'arrivée des cargaisons à Sydney. Il est probable que la substance saisie aurait servi à fabriquer illicitement de la MDMA (‘ecstasy’) en Australie.

d) Substances non placées sous contrôle international

602. Des saisies de kétamine ont continué d'être signalées en Asie de l'Est et du Sud-Est. En 2011, la Chine (Hong Kong comprise) a indiqué avoir saisi 5,7 tonnes de kétamine, soit la majeure partie de la kétamine saisie dans la région. Des activités de fabrication illicite de kétamine ont encore été détectées en Chine. De plus, environ 95 kg de cette substance ont été saisis en Indonésie en 2011, ce qui donne à penser que le pays pourrait être devenu un nouveau marché de la kétamine. Par ailleurs, il est intéressant de noter que nombre des comprimés saisis en Indonésie et destinés à être vendus comme de l'“ecstasy” contenaient de la kétamine plutôt que de la MDMA.

603. Les nouvelles substances psychoactives ont de plus en plus de succès sur les marchés illicites d'Asie de l'Est et du Sud-Est. La République de Corée a signalé des saisies de produits contenant des cannabinoïdes de synthèse vendus sous la marque “Spice”, ainsi que de produits contenant de la MDPV commercialisés sous la désignation de “sels de bain”. Ces substances sont de plus en plus introduites illicitement par courrier dans le pays et utilisées comme substituts de la cocaïne ou de l'“ecstasy”. Le Viet Nam et l'Indonésie ont également signalé des saisies de 1-(3-trifluorométhylphényl) pipérazine (TFMPP) et de N-benzylpipérazine (BZP).

5. Abus et traitement

604. L'héroïne reste la principale drogue dont il soit fait abus en Chine, en Malaisie, au Myanmar, à Singapour et au Viet Nam. En Chine, les héroïnomanes recensés étaient au nombre de 1,2 million environ en 2011 et représentaient plus de 64 % de l'ensemble des toxicomanes recensés. Au Myanmar, 87 % des personnes ayant reçu un traitement pour toxicomanie en 2011 étaient des héroïnomanes. La plupart des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont signalé une tendance stable ou baissière de l'abus d'héroïne, tandis

que la Malaisie et Singapour ont fait état d'une tendance haussière ces dernières années.

605. Le cannabis reste la drogue de prédilection en Indonésie, principalement en raison de l'abondance de l'offre locale. Une enquête menée en 2011 dans les établissements d'enseignement secondaire du pays a montré que la prévalence annuelle de l'abus de cannabis chez les élèves était de 1,3 %, chiffre considérablement plus élevé que dans la population générale (0,5 %). Le cannabis est la deuxième des drogues à faire l'objet d'abus au Japon, aux Philippines, en République de Corée et en Thaïlande, et la troisième en Malaisie et au Myanmar.

606. L'intensification de l'abus de stimulants de type amphétamine, tout particulièrement de méthamphétamine, est une tendance commune à la plupart des pays de la région. La méthamphétamine reste la drogue dont l'abus est le plus courant au Brunéi Darussalam, au Cambodge, au Japon, aux Philippines, en République de Corée et en Thaïlande. Un accroissement considérable de l'abus de drogues de synthèse, en particulier de stimulants de type amphétamine, a été signalé en Chine, où les cas d'abus recensés ont augmenté de 36 % entre 2010 et 2011. La Malaisie et Singapour ont également signalé une progression de l'abus de stimulants de type amphétamine.

607. L'abus de drogues chez les jeunes constitue une autre source d'inquiétude dans la région. En Chine, les moins de 35 ans représentent près de 70 % de tous les cas signalés de consommation de drogues de synthèse. En Thaïlande, les jeunes âgés de 15 à 19 ans représentent le plus grand groupe de consommateurs de drogues. En Indonésie et au Myanmar, l'âge moyen des personnes qui suivent un traitement pour toxicomanie est inférieur à 30 ans.

608. L'abus de médicaments sur ordonnance et de préparations pharmaceutiques en vente libre contenant des substances placées sous contrôle international, principalement de la morphine, de la codéine, des benzodiazépines et des barbituriques, constitue un nouveau défi pour les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Au Brunéi Darussalam, une forte hausse de l'abus de comprimés d'Erinin 5, qui contiennent du nimétazépam, a été signalée. Les benzodiazépines et les barbituriques constituent le troisième des groupes de drogues dont il est le plus fait abus en Indonésie, et le quatrième en Chine. Le Myanmar a également fait état d'une hausse de l'abus de benzodiazépines. En Malaisie, la morphine était la deuxième substance dont il était le plus fréquemment fait abus parmi les personnes qui recevaient un traitement pour toxicomanie. En 2010 en Thaïlande, plus de 260 décès liés à la drogue étaient dus à l'abus de benzodiazépines.

609. L'abus de drogues par injection a été signalé par la quasi-totalité des pays de la région. L'héroïne, les stimulants

de type amphétamine et les benzodiazépines font partie des drogues le plus souvent injectées. La forte prévalence du VIH/sida chez les consommateurs de drogues injectables pose un grave problème de santé publique dans certains pays de la région. Le Gouvernement indonésien estime qu'en 2009, la prévalence du VIH chez les usagers injecteurs atteignait presque 50 %. Au Myanmar, elle s'élevait à environ 22 %. En République de Corée, la prévalence du VIH parmi la population adulte est restée très faible.

610. L'abus d'héroïne est à l'origine de la majorité des traitements pour toxicomanie dispensés en Chine, en Indonésie, en Malaisie, au Myanmar et à Singapour, tandis que l'abus de stimulants de type amphétamine, en particulier de méthamphétamine, en est la principale cause aux Philippines, en République de Corée et en Thaïlande. Le cannabis est la drogue dont il est le plus fait abus par les toxicomanes traités au Japon. Dans plusieurs pays, la demande de traitement s'est accrue ces deux dernières années, en particulier de la part de personnes dépendantes aux stimulants de type amphétamine. Par ailleurs, plusieurs pays, dont la Chine, l'Indonésie, la Malaisie et Singapour, ont signalé que des personnes étaient traitées pour abus de médicaments sur ordonnance, en particulier de médicaments contenant de la morphine, de la buprénorphine et des benzodiazépines.

611. En Chine, fin 2011, plus de 220 000 personnes étaient soignées dans des centres de traitement obligatoire de la toxicomanie, et 97 000 autres dans des centres de traitement de la toxicomanie et de réadaptation de proximité. Les programmes de traitements de substitution à la méthadone ont continué de se répandre. Fin 2011, il existait dans le pays 719 unités de traitement, qui avaient dispensé des traitements de substitution à un total de 337 000 personnes.

612. Au Cambodge, le programme de traitement de la toxicomanie implanté dans la communauté et appuyé par l'ONUSD prend de l'importance, depuis son lancement en 2010, comme solution de remplacement du traitement obligatoire. Ce programme propose aux personnes dépendantes des services de traitement et de soins volontaires dans différents centres de santé, hôpitaux centraux et organisations non gouvernementales. Ces services incluent des plans de traitement individualisés prévoyant conseils, évaluations, formation professionnelle et fourniture de matériel d'injection stérile.

613. Le manque d'enquêtes sur l'abus de drogues dans la population générale constitue un obstacle à la fourniture de services de traitement efficaces et ciblés dans de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Seuls quelques pays, comme l'Indonésie, les Philippines ou la Thaïlande, ont indiqué que des enquêtes étaient conduites de manière

régulière dans la population générale et les établissements scolaires. Les autres fondaient en général leur analyse de la situation sur des statistiques relatives aux arrestations ou aux traitements. Ces données ne tiennent pas compte de tous les aspects du problème de l'abus de drogues dans un pays et peuvent ne le refléter que très partiellement. L'OICS encourage donc les gouvernements des pays de la région à mettre en place, en collaboration avec des organisations régionales et internationales, dont l'ONUDD, des mécanismes qui permettent un suivi régulier des tendances et des caractéristiques de l'abus de drogues, notamment de médicaments soumis à prescription, au sein de la population générale afin de concevoir des politiques et des stratégies de prévention et de traitement ciblées.

Asie du Sud

1. Principaux faits nouveaux

614. L'Asie du Sud continue de faire face au détournement et au trafic de préparations pharmaceutiques qui contiennent des substances placées sous contrôle international ainsi qu'à un sérieux problème lié à l'abus de médicaments de prescription et de préparations pharmaceutiques en vente libre. Les pharmacies constituent l'un des principaux endroits où s'opèrent les détournements. Dans tous les pays de la région, les consommateurs sont souvent à même d'obtenir sans ordonnance des préparations pharmaceutiques de prescription qui contiennent des substances placées sous contrôle international. Dans certains cas, les détournements ont lieu chez les fabricants. Les produits pharmaceutiques détournés sont non seulement vendus dans la région mais également expédiés clandestinement vers d'autres pays, en grande partie par l'intermédiaire de cyberpharmacies illégales.

615. Le principal problème qui sous-tend le détournement et le trafic de préparations pharmaceutiques de prescription semble venir d'un manque de rigueur dans l'application des lois et réglementations nationales destinées à contrôler ces préparations, alors même que ces textes sont pour l'essentiel adéquats en eux-mêmes. Ainsi, s'agissant des pharmacies, l'absence de pharmaciens qualifiés dans les officines n'a rien de rare dans certains pays d'Asie du Sud. Dans tous les pays de la région, l'application déficiente des réglementations est imputable en premier lieu aux faiblesses des organismes chargés de réglementer les pharmacies et les fabricants de produits pharmaceutiques, notamment au manque de personnel de contrôle/d'inspection. D'autre part, les pouvoirs coercitifs qui peuvent être exercés et l'étendue du problème sont trop peu connus. L'OICS exhorte les gouvernements d'Asie du Sud à renforcer les moyens de

détection et de répression dont disposent leurs agences nationales chargées de réglementer les pharmacies qui délivrent des produits pharmaceutiques contenant des stupéfiants et des substances psychotropes. En outre, il existe des lacunes dans les réglementations mêmes de l'industrie pharmaceutique: les mesures de contrôle relatives à la fabrication de certains produits pharmaceutiques qui contiennent des substances placées sous contrôle (par exemple, certains produits contenant de la pseudoéphédrine) sont insuffisantes, ce qui peut donner lieu au détournement de ces substances. Les pays d'Asie du Sud ne disposent également que de peu de réglementations relatives aux cyberpharmacies.

616. En réponse à la menace que présentent dans la région l'abus et le trafic de préparations pharmaceutiques et d'autres drogues, les gouvernements d'Asie du Sud relancent leurs efforts et engagent d'importantes initiatives nouvelles pour s'attaquer au problème. Les gouvernements de toute la région ont revu les politiques et les cadres juridiques et pénaux relatifs au contrôle des drogues. L'Inde a approuvé une nouvelle politique nationale sur les stupéfiants et les substances psychotropes, tandis que les Maldives ont approuvé une nouvelle loi relative à la drogue prévoyant les mesures que le système de justice pénale pourra prendre en matière d'abus et de trafic de drogues. Le Gouvernement du Bangladesh prépare une nouvelle politique nationale de lutte contre la drogue tandis que celui du Bhoutan a adopté la version 2012 des textes réglementaires du Bhoutan sur les médicaments. En outre, l'Inde a lancé d'importantes initiatives pour renforcer ses services de détection et de répression et pour améliorer la sécurité de ses frontières. L'OICS se félicite de l'engagement ferme qu'ont pris les gouvernements d'Asie du Sud en faveur de la lutte contre les drogues illicites, et il les encourage à amplifier ces mesures et à redoubler d'efforts pour combattre l'abus et le trafic de drogues. Il est d'avis, en particulier, que l'action engagée pourrait bénéficier a) du renforcement des contacts professionnels et du partage d'informations entre les agences gouvernementales de la région qui participent à la lutte contre l'abus et le trafic de drogues; et b) de l'amélioration de la prévention primaire, par exemple en travaillant avec les écoles et en encourageant l'autorégulation de l'industrie (notamment par le biais de codes de conduite volontaires), et de l'adoption des mesures susmentionnées en matière de lutte contre l'abus et le trafic de préparations pharmaceutiques.

2. Coopération régionale

617. Lors d'une réunion entre le Premier ministre indien et le Président de la République des Maldives en novembre 2011, l'Inde et les Maldives ont signé un mémorandum d'accord sur la lutte contre le terrorisme international, la

criminalité transnationale et le trafic illicite de drogues, et sur l'intensification de la coopération bilatérale en matière de renforcement des capacités, de gestion des catastrophes et de sécurité côtière.

618. En novembre 2011, le Bureau central des stupéfiants indien a accueilli la deuxième réunion d'experts sur les précurseurs de l'initiative du Pacte de Paris. Plus de 50 participants venus de 30 pays et organisations ont participé à cette réunion, qui a porté sur l'usage des précurseurs dans la production d'héroïne en Afghanistan et sur les diverses manières d'améliorer le contrôle du commerce des précurseurs pour en prévenir le détournement.

619. En janvier 2012, une rencontre a eu lieu entre le Ministre de l'intérieur indien et le Ministre adjoint de l'intérieur du Myanmar. Les interlocuteurs se sont mis d'accord pour que les directeurs généraux de leurs services de lutte contre la drogue se réunissent une fois par an et les directeurs généraux adjoints deux fois par an.

620. En décembre 2011, l'ONUDC a publié un rapport intitulé *Misuse of Prescription Drugs: A South Asia Perspective* (Mésusage des médicaments de prescription: la situation en Asie du Sud) sur l'abus des préparations pharmaceutiques de prescription en Asie du Sud. Ce rapport se fondait sur des informations obtenues dans le cadre de séminaires réunissant des décideurs et des experts en matière de lutte contre la drogue et de traitement de la toxicomanie en Asie du Sud et des représentants de l'industrie pharmaceutique de la région. L'OICS se félicite de la publication de ce rapport, qui permet de mieux comprendre le phénomène de l'abus de médicaments de prescription en Asie du Sud.

621. En 2009, le Plan de Colombo pour la coopération économique et sociale en Asie et dans le Pacifique a créé le Centre asiatique de formation et de certification des professionnels de la lutte contre la toxicomanie. En mars et avril 2012, le Centre a organisé à Kuala Lumpur une session de formation de formateurs avec l'appui du Gouvernement des États-Unis. En outre, en février 2012, le Conseil national de lutte contre les drogues dangereuses de Sri Lanka et le Plan de Colombo ont, également avec l'appui du Gouvernement des États-Unis, lancé une initiative pour la certification des professionnels du traitement de la toxicomanie à Sri Lanka, dans l'objectif de former et de professionnaliser les personnels traitant les toxicomanes et d'augmenter leur nombre dans le pays.

622. En juin 2012, une réunion d'experts a été organisée par l'ONUDC à New Delhi pour discuter différents sujets, notamment le trafic de drogues et la prévention de la criminalité. Des experts gouvernementaux du Bangladesh, du Bhoutan, d'Inde, des Maldives, du Népal et de Sri Lanka

y ont participé. Les décisions clés suivantes ont été prises en ce qui concerne les moyens d'améliorer la coopération régionale dans la lutte contre l'abus de drogues et la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogues, dans la région: renforcer la gestion des frontières eu égard aux drogues et à la criminalité et promouvoir la collecte et le partage de renseignements et d'informations pour appuyer la mise en œuvre des cadres normatifs et juridiques; organiser le renforcement des compétences, notamment en développant la formation assistée par ordinateur; relier les stratégies relatives à l'abus de drogues aux stratégies de prévention de la criminalité; promouvoir la coopération et la coordination entre praticiens du domaine de la santé, personnels des services de détection et de répression et agents des services de réglementation; former les agents des systèmes de justice pénale aux questions de drogues et de criminalité et utiliser un forum régional pour mener des examens réguliers de la situation en matière de drogues et de criminalité ainsi que des réponses qui y sont apportées en termes de politiques nationales et régionales.

623. En 2012, l'ONUDC a, en partenariat avec l'Académie nationale indienne des douanes, des accises et des stupéfiants, continué de fournir une assistance technique en vue de renforcer les capacités de détection et de répression en matière de drogues dans la région grâce à des formations assistées par ordinateur. Des centres de formation assistée par ordinateur ont été fondés au Bhoutan, en Inde, aux Maldives et au Népal et, d'ici à la fin de 2012, des formations assistées par ordinateur relatives à la détection et à la répression en matière de drogues seront organisées au Bangladesh et à Sri Lanka. Plus de 500 agents de services de détection et de répression des infractions en matière de drogues ont été formés dans le cadre de programmes de formation aux niveaux régional et national. Trois outils de formation (un manuel, des lignes directrices et un programme) ont également été mis au point à l'intention des personnels chargés d'appliquer les législations internes en matière de drogues conformément aux conventions relatives au contrôle international des drogues.

624. Les gouvernements de tous les pays d'Asie du Sud ont travaillé avec l'ONUDC afin de mettre la dernière main au programme régional de l'Office pour la période 2013-2015. Ce dernier comportera des mesures visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée, y compris le trafic de drogues, ainsi que des mesures en faveur de la prévention et du traitement de l'abus de drogues. L'accent est mis sur la dimension transfrontalière des problèmes et sur la mise en place des instruments nécessaires à la coopération régionale. Des efforts seront faits pour renforcer la collecte de données, la recherche et l'analyse à l'appui

d'interventions fondées sur des données factuelles, pour améliorer les contrôles aux frontières et pour former les personnels des services de détection et de répression et des services de douane dans les aéroports et ports maritimes.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

625. Les autorités du Bangladesh ont continué de sensibiliser le public aux dangers de l'abus de drogues et de l'informer sur le sujet. Dans ce but, en 2011, elles ont distribué quelque 60 000 affiches, 10 500 brochures et 10 000 autocollants et organisé environ 4 000 réunions-débats et 200 interventions dans des écoles et établissements d'enseignement supérieur. Elles ont également formé environ 800 comités antidrogue dans des établissements d'enseignement. Le nombre d'affaires jugées par les tribunaux spécialisés dans les affaires de toxicomanie du Bangladesh est passé de 1 500 en 2010 à 3 700 en 2011. Dans ce pays, les activités de prévention concernent aussi l'abus de préparations pharmaceutiques de prescription.

626. En mars 2012, le Gouvernement du Bhoutan et l'ONUDC ont organisé une formation sur les drogues et les précurseurs à l'intention des chimistes experts en criminalistique et des personnels des services de détection et de répression. Les participants venaient de diverses agences bhoutanaises.

627. Comme cela a été mentionné précédemment, en janvier 2012, le Gouvernement indien a approuvé une nouvelle politique nationale sur les stupéfiants et les substances psychotropes comprenant un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre des recommandations faites par l'OIICS à la suite de sa dernière mission en Inde, en décembre 2010. L'OIICS se félicite de la réceptivité du Gouvernement indien à ses recommandations. S'agissant des mesures de lutte contre le trafic de drogues et de précurseurs, cette politique prévoit que l'Inde utilisera l'imagerie satellitaire pour détecter et éradiquer les cultures illicites de pavot à opium et de cannabis. Le pays s'investira également davantage dans la coopération internationale en matière de contrôle des précurseurs, notamment en aidant d'autres pays à renforcer leurs mesures de contrôle des précurseurs. S'agissant de combattre l'abus de drogues, les services de traitement de la toxicomanie accorderont la priorité à la désintoxication. Si les usagers injecteurs refusent ce type de traitement, ils pourront se voir offrir des possibilités d'échange de seringues ou une thérapie de substitution par voie orale, services que l'Inde propose déjà depuis quelque temps. Ces services ne seront disponibles que dans les centres établis, soutenus ou reconnus par le Gouvernement.

628. Le service indien de gestion des frontières a lancé un important programme de mise à niveau de la sécurité des frontières, qui devrait contribuer à la lutte contre le trafic transfrontière de drogues. Il va clôturer sa frontière avec le Bangladesh sur approximativement 3 400 km et construire environ 4 400 km de routes pour les patrouilles aux frontières; tout cela est déjà fait à 80 % au moins. La frontière de l'Inde avec le Pakistan va être clôturée à près de 60 % et éclairée aux projecteurs à 60 %; cela est déjà fait à 95 % au moins. L'Inde projette également de construire quelque 800 km de routes stratégiques le long de sa frontière avec la Chine. Elle a déployé une unité de gardes-frontière forte de 25 bataillons et créé 450 postes le long de sa frontière avec le Népal. L'OIICS prend note de ces mesures et de l'intérêt qu'elles présentent pour la réduction du trafic de drogues qui traverse les frontières indiennes.

629. Comme cela a été mentionné précédemment, en décembre 2001, le Parlement des Maldives a ratifié la Loi sur la drogue, qui instituait un conseil national de contrôle des drogues, une agence nationale de lutte contre la drogue et des tribunaux spécialisés dans les affaires de toxicomanie. La Loi sur la drogue réglemente l'interdiction de l'usage de drogues illicites aux Maldives et la prévention de la vente à la sauvette et du trafic de drogues. Elle établit également une distinction juridique entre personnes faisant abus, revendeurs et trafiquants de drogues. Les personnes reconnues coupables d'abus de drogues sont condamnées à une peine avec sursis afin de pouvoir suivre un programme de réadaptation, cette peine étant révoquée s'ils vont jusqu'au bout du traitement. La loi distingue clairement les toxicomanes, à qui l'on donne la possibilité de redevenir des membres responsables de la société, des trafiquants de drogues, qui seront condamnés pour les infractions dont ils se rendent coupables et qui encourent des peines plus sévères. Elle ouvre également la voie à un accès élargi aux programmes de réadaptation pour les personnes dépendantes aux drogues illicites, afin de leur permettre de mieux se réinsérer dans la société et de ne plus toucher à la drogue. La mise en place de services thérapeutiques de réadaptation et de postcure est du ressort de l'Agence nationale de lutte contre la drogue. Les centres de traitement destinés aux mineurs (moins de 18 ans) et aux femmes seront régis par des dispositions distinctes, afin de prendre en compte les besoins spécifiques de ces groupes de population.

630. À Sri Lanka, le service de recherche du Conseil national de lutte contre les drogues dangereuses a commencé vers la fin 2011 une enquête nationale auprès des ménages sur l'abus de drogues. En janvier 2012, le Ministère de la santé sri lankais a annoncé qu'il projetait de créer une autorité nationale de lutte contre les drogues.

4. Culture, production, fabrication et trafic

a) Stupéfiants

631. Des préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants continuent d'être détournées depuis l'Inde, pays qui demeure la principale source d'approvisionnement en ces substances et en préparations introduites en contrebande dans d'autres pays d'Asie du Sud, ainsi qu'un important point de départ pour la contrebande vers d'autres régions du monde. Parmi les préparations contenant des stupéfiants qui sont le plus souvent détournées en Inde figurent les sirops antitussifs à base de codéine, le dextropropoxyphène et la péthidine. On sait que de grandes quantités de préparations contenant des stupéfiants sont introduites en contrebande au Bangladesh, au Bhoutan et au Népal à partir de l'Inde.

632. Les comprimés contenant de la codéine et du diazépam et les ampoules de péthidine (aisément injectable) sont au nombre des drogues qui passent en contrebande de l'Inde au Bangladesh, où environ 120 000 ampoules de drogues injectables ont été saisies en 2011, alors qu'un précédent record de 90 000 avait été atteint en 2009. Des préparations à base de codéine sont aussi introduites en contrebande au Bangladesh, le plus souvent par voie terrestre. Les saisies de sirops antitussifs à base de codéine y ont considérablement augmenté, le nombre de litres en cause ayant doublé entre 2006 et 2010. Ces sirops sont également acheminés clandestinement de l'Inde au Bhoutan, au Népal et à Sri Lanka. En 2011, l'Inde a saisi plus de 1,16 million de flacons de préparations pharmaceutiques contenant de la codéine.

633. Les autres itinéraires de contrebande de préparations pharmaceutiques en Asie du Sud vont du Pakistan à Sri Lanka et de Sri Lanka aux Maldives. Avec l'Inde, Sri Lanka est en effet l'une des grandes plaques tournantes du trafic de préparations pharmaceutiques ayant pour destination les Maldives.

634. L'OICS recommande que le Gouvernement indien, dans le cadre des efforts qu'il déploie pour combattre le détournement et le trafic de préparations pharmaceutiques, envisage de resserrer plus encore sa réglementation contre la contrebande de sirops antitussifs à base de codéine.

635. Le Gouvernement indien s'efforce toujours de réduire la superficie des cultures illicites de cannabis dans le pays. On estime qu'en 2010, ces cultures s'étendaient sur une superficie de 552 hectares après l'éradication de plantes couvrant 681 hectares dans le courant de l'année. En 2011, des cultures couvrant 1 114 hectares ont été éradiquées. Au Bhoutan, la culture illicite de la plante de cannabis a toujours été très restreinte: en 2010, les saisies de cannabis se sont élevées au total à 4 kg, mais elles sont passées à

environ 75 kg en 2011. D'importantes quantités de résine de cannabis à forte teneur en THC sont produites au Népal. En 2011, les autorités sri lankaises ont saisi environ 204 tonnes de pieds de cannabis.

636. En Inde, les autorités ont réussi à détruire près de 6 000 hectares de cultures illicites de pavot à opium en 2011. Près de 528 kg d'héroïne (quantité en baisse par rapport aux 766 kg saisis en 2010) et environ 2,3 tonnes d'opium ont été saisis dans le pays cette année-là.

637. Au Népal, à la suite de ce qui n'avait été apparemment qu'une brève augmentation de la culture illicite du pavot à opium de 2007 à 2010, le Gouvernement a déclaré en 2011 qu'il n'y avait plus du tout de pavot dans le pays. Au Bangladesh, on a constaté des cas isolés de culture illicite: en 2011, 22 hectares de pavot à opium ont été éradiqués le long de la frontière avec le Myanmar. L'OICS salue la fermeté avec laquelle les Gouvernements du Bangladesh, de l'Inde et du Népal se sont engagés en faveur de l'éradication des cultures illicites de cannabis et de pavot à opium sur leurs territoires et se félicite du succès de leurs campagnes d'éradication.

638. Apparemment, le trafic d'héroïne passe de plus en plus fréquemment par le Bangladesh, qui constitue un itinéraire de remplacement aux axes traversant l'Inde et le Myanmar. Récemment, de l'héroïne venant d'Afghanistan a aussi commencé à être vendue au Bangladesh. L'héroïne entre au Bangladesh par les zones forestières, par des pistes dans les collines et par voie maritime, y compris en provenance du Myanmar. L'aéroport de Dhaka et le port de Chittagong servent de points de sortie. Cependant, les saisies d'héroïne au Bangladesh ont chuté, d'environ 190 kg en 2010, à 100 kg en 2011. S'agissant de combattre le trafic illicite et les groupes criminels organisés, la coopération entre le Bangladesh et les pays voisins en Asie du Sud est perfectible. À Sri Lanka, les autorités estiment qu'en 2011, environ 75 % de l'héroïne introduite clandestinement dans le pays l'avait été du Pakistan, 23 % venant d'Inde et 2 % des Maldives. Elles estiment que cette même année, plus de 50 % de l'héroïne de contrebande a été introduite dans le pays par voie aérienne, l'autre moitié étant arrivée par voie maritime.

639. Aux Maldives, le trafic de drogues a beaucoup augmenté ces dernières années, le cannabis étant la substance y faisant l'objet du plus important trafic. Selon des données relatives aux saisies réalisées par les services douaniers nationaux, l'itinéraire le plus fréquent pour l'introduction clandestine de stupéfiants aux Maldives va de Trivandrum dans le sud de l'Inde jusqu'à Male. À Sri Lanka, la fabrication illicite de drogues et de précurseurs est négligeable.

b) Substances psychotropes

640. Des préparations pharmaceutiques contenant des substances psychotropes continuent d'être détournées du secteur pharmaceutique indien et introduites clandestinement dans les pays voisins (en particulier le Bangladesh, le Bhoutan et le Népal) et au-delà. Les préparations de benzodiazépines et de buprénorphine sont celles qui sont le plus fréquemment détournées de la sorte. Des ampoules de buprénorphine venant d'Inde sont introduites en contrebande au Bangladesh; le nombre d'ampoules saisies dans ce dernier pays est monté en flèche ces dernières années, pour atteindre en 2010 quelque 70 000 ampoules, soit environ 40 fois plus qu'en 2006. Au Népal, les données relatives aux saisies indiquent que l'introduction de benzodiazépines en contrebande est en hausse.

641. S'agissant des stimulants de type amphétamine, le trafic de comprimés de méthamphétamine du Myanmar vers l'Asie du Sud continue de se développer. Au Bangladesh, les saisies de comprimés du stimulant de type amphétamine connu sous le nom de "yaba" (comprimés contenant de la méthamphétamine et de la caféine) ont atteint en 2011 leur plus haut niveau des dernières années: 1,4 million de comprimés ont été saisis, alors que le chiffre déjà record de 800 000 avait été enregistré en 2010. Il s'agit d'une hausse spectaculaire par rapport à 2006, année où à peine 2 000 comprimés avaient été saisis. Dans la région du Myanmar frontalière du Bangladesh, on a recensé 14 fabriques illicites de méthamphétamine; le Myanmar est situé sur un itinéraire connu pour l'introduction clandestine de stimulants de type amphétamine au Bangladesh. Au Népal, aucune fabrication illicite de stimulants de type amphétamine n'a été déclarée. À Sri Lanka, les saisies de stimulants de type amphétamine, hors MDMA ("ecstasy"), sont passées de 8 kg en 2009 à 25 kg en 2010. Selon des données de l'Organisation mondiale des douanes, sur le total des saisies de méthamphétamine réalisées à travers le monde et déclarées à l'Organisation en 2011, 81 kg provenaient d'Inde.

642. En Inde, 72 kg de méthaqualone ont été saisis en 2011. Aucun laboratoire clandestin de fabrication de cette substance n'a été démantelé dans le pays depuis 2009. S'agissant d'amphétamine, 473 kg ont été saisis en Inde en 2011.

c) Précurseurs

643. L'Asie du Sud demeure une source d'approvisionnement en précurseurs des stimulants de type amphétamine, en particulier en éphédrine et en pseudoéphédrine, pour les groupes criminels organisés. En Inde, les autorités ont saisi 7,2 tonnes d'éphédrine et de pseudoéphédrine en 2011 et 2,3 tonnes pendant les

6 premiers mois de 2012. Cela représente une augmentation considérable par rapport à la période 2008-2010, durant laquelle la plus grosse saisie annuelle s'était élevée à 2,2 tonnes (2010). De novembre 2011 jusqu'à la fin juin 2012, les autorités indiennes ont déclaré avoir saisi plus de 30 millions de comprimés contenant de la pseudoéphédrine, dont plus de 13 millions étaient destinés au Myanmar. Toujours en Inde, les saisies d'anhydride acétique ont beaucoup diminué depuis 2008, année où environ 2,8 tonnes avaient été saisies; aucune saisie n'a été déclarée en 2011. Il y a de nouveau eu en 2011 des tentatives de détournement et des saisies de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine en provenance du Bangladesh, des envois ayant été arrêtés alors qu'ils transitaient par l'Europe à destination de l'Amérique centrale.

d) Substances non placées sous contrôle international

644. À la suite de la décision prise par les autorités indiennes en février 2011 de classer la kétamine en tant que substance psychotrope au titre de la Loi relative aux stupéfiants et aux substances psychotropes, la quantité de kétamine saisie a augmenté, passant de 1,3 tonne en 2010 à 1,5 tonne en 2011; au premier semestre de 2012, elle s'est élevée à 350 kg.

645. Au Bhoutan, l'abus de solvants constitue un grave problème. En Inde, le Ministère de la santé et de la famille a interdit la vente et le stockage de fluide correcteur, ainsi que de dissolvant de vernis à ongles, dans le commerce de détail à partir de juillet 2012.

5. Abus et traitement

646. L'ONUUDC estime qu'environ 3,6 % de la population d'Asie du Sud fait abus de cannabis au moins une fois par an. S'agissant d'opioïdes, l'estimation correspondante est de 0,3 %; le taux de prévalence de l'abus d'opiacés serait légèrement plus faible, tout en demeurant aux alentours de 0,3 %. Les benzodiazépines font partie des préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants et des substances psychotropes dont l'abus est le plus fréquent dans tous les pays d'Asie du Sud; les sirops antitussifs à base de codéine font aussi fréquemment l'objet d'abus au Bangladesh et en Inde. Dans la région, les toxicomanes dépendants à l'héroïne consomment souvent, en plus de l'héroïne ou en remplacement de celle-ci, des préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants et des substances psychotropes. La polytoxicomanie est particulièrement manifeste au Bangladesh, aux Maldives et au Népal.

647. Au Bangladesh, la drogue qui fait le plus fréquemment l'objet d'abus illicite est l'héroïne, suivie de la

codéine contenue dans des sirops antitussifs, puis du cannabis. Récemment, le “yaba” y est devenu l'une des trois principales drogues non pharmaceutiques dont il est fait abus, après l'héroïne et le cannabis. L'abus de drogues s'y diffuse des zones urbaines aux zones rurales, certains signes faisant apparaître que cela est particulièrement vrai du “yaba”. Des éléments attestent aussi que l'abus de drogues chez les enfants des rues y est en hausse. En 2010, le nombre total de personnes sous traitement pour toxicomanie au Bangladesh était d'environ 2 500.

648. L'abus de drogues a toujours été très faible au Bhoutan. Toutefois, selon les estimations les plus récentes, 4,2 % de la population âgée de 15 à 64 ans fait abus de cannabis au cours d'une année donnée. Les données de l'ONUDDC sur les perceptions des experts indiquaient aussi que l'abus de cannabis avait augmenté en 2010. Selon l'ONUDDC, il semblait aux experts en 2010 que le cannabis était la drogue dont il était le plus fait abus au Bhoutan. L'abus de produits pharmaceutiques est aussi en hausse et s'aggrave, en particulier celui d'opioïdes (notamment le dextropropoxyphène), de benzodiazépines (notamment le nitrazépam), de décongestionnants contenant des stimulants adrénergiques et, dans une moindre mesure, d'anticholinergiques et d'antihistaminiques, dont certains ne sont pas placés sous contrôle international.

649. Le cannabis est la drogue dont il est le plus fait abus en Inde, suivi des opioïdes. Parmi les personnes ayant reçu un traitement pour des problèmes de drogues en Inde en 2010, 22 % avaient fait abus de cannabis, 66 % abus d'opioïdes (33 % d'héroïne, 14 % d'opium et 19 % d'opioïdes de prescription) et 12 % abus d'autres substances. En Inde, quelque 200 000 personnes s'injectent des drogues. Les produits pharmaceutiques qui font le plus fréquemment l'objet d'abus sont les sirops antitussifs à base de codéine, les opioïdes antalgiques et les benzodiazépines, tous largement accessibles chez les pharmaciens-détaillants. En collaboration avec le Bureau régional de l'ONUDDC pour l'Asie du Sud, l'Institut panindien de sciences médicales a mis en place en février 2012 un traitement d'entretien à la méthadone, dans le cadre d'un projet pilote qui s'adresse pour l'instant à environ 250 usagers injecteurs dans 5 centres de santé publics en Inde. Les autorités envisagent actuellement un élargissement du programme.

650. En Inde, une étude pilote a été réalisée pour évaluer la faisabilité de l'usage de buprénorphine dans le traitement de la dépendance aux opioïdes en milieu carcéral. Il s'agit d'un projet mené conjointement par le Bureau régional de l'ONUDDC pour l'Asie du Sud, le Centre national de traitement des dépendances de l'Inde et l'administration pénitentiaire de la prison de Tihar. La faisabilité du traitement de substitution aux opioïdes en milieu carcéral a été démontrée grâce à ce projet et des directives types ont

été élaborées pour en permettre l'application à l'échelle de la région. Ce type de traitement n'est pour le moment disponible dans aucun centre pénitentiaire d'Asie du Sud.

651. L'abus de drogues a augmenté rapidement aux Maldives ces dernières années, notamment chez les jeunes. En 2011-2012, le Ministère de la santé, l'Agence nationale de lutte contre la drogue et la Commission nationale des droits de l'homme des Maldives, le Centre national de traitement des dépendances d'Inde (qui fait partie de l'Institut panindien de sciences médicales), l'ONUDDC, une organisation de recherche nationale des Maldives et des groupes de la société civile ont coopéré pour réaliser l'enquête nationale sur la consommation de drogues aux Maldives en 2011-2012. Celle-ci a fait apparaître que les drogues qui font l'objet de l'abus le plus fréquent aux Maldives sont, dans l'ordre, la résine de cannabis, les opioïdes et l'herbe de cannabis. L'opioïde non pharmaceutique qui fait l'objet de l'abus le plus fréquent aux Maldives est une forme d'héroïne connue sous le nom de “brown sugar”. Depuis 2011, la MDMA (“ecstasy”) fait aussi l'objet d'abus dans ce pays. L'abus de préparations pharmaceutiques est également répandu. L'abus de nitrazépam a aussi été mis au jour en 2011.

652. En partenariat avec le Ministère de la santé et de la famille des Maldives, un traitement d'entretien à la méthadone est fourni à plus de 50 personnes par l'intermédiaire d'un centre dont le fonctionnement est assuré par le Département des services de prévention de la toxicomanie et de la réadaptation. Le Gouvernement des Maldives appuie également, en partenariat avec l'ONUDDC, 14 organisations non gouvernementales locales qui fournissent des services de postcure et de soutien aux toxicomanes en voie de guérison, à leurs partenaires et à leurs familles dans neuf atolls.

653. Au Népal, on a estimé que le nombre de personnes s'injectant des drogues se situait entre 30 000 et 34 000, soit environ 0,18 % de la population adulte, chiffre en hausse par rapport à l'estimation établie en 2009, qui était de 28 500 personnes. La plupart des usagers par injection népalais feraient abus d'opioïdes comme la buprénorphine et le propoxyphène. L'ONUDDC estime également que le Népal compte entre 30 000 et 50 000 héroïnomanes, mais l'usage par injection reste relativement rare. Une étude réalisée auprès d'usagers de drogues de sexe féminin au Népal a révélé que les principales substances faisant l'objet d'abus étaient le cannabis, les benzodiazépines, l'héroïne et le dextropropoxyphène. On constate également dans le pays des cas de polytoxicomanie avec des préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle international; ces préparations servent aussi de substituts à d'autres drogues lorsque ces dernières manquent ou sont trop coûteuses.

654. Les données de l'ONUDC sur les perceptions des experts en 2010 indiquaient que le cannabis était la drogue dont il était le plus fait abus à Sri Lanka et que les opiacés venaient en deuxième position. Selon d'autres estimations récentes, environ 1,4 % de la population âgée de 15 à 64 ans fait abus de cannabis au cours d'une année donnée. Le registre sri lankais des usagers de drogues compte actuellement 245 000 personnes, dont 200 000 consommateurs de cannabis, les 45 000 restants étant des héroïnomanes. Les autorités ne disposent actuellement d'aucune estimation du nombre total de personnes ayant besoin d'un traitement pour toxicomanie à Sri Lanka. Parmi les toxicomanes traités en 2010, on recensait environ 70 % d'héroïnomanes et 30 % d'usagers de cannabis. Les autorités estiment qu'en 2011, les centres de traitement de la toxicomanie ont accueilli environ 1 300 personnes, dont 75 % consommaient essentiellement des opioïdes et 30 % du cannabis (certains étant de gros usagers des deux drogues).

655. Sri Lanka met en œuvre toute une gamme de techniques pour le traitement de la toxicomanie et a augmenté le budget consacré aux programmes de traitement en 2011, y compris au dépistage et aux thérapies de courte durée. Les autorités estiment qu'environ 50 % des personnes ayant besoin de telles interventions en bénéficient. Ces interventions font l'objet d'évaluations d'impact. Sri Lanka fournit aussi des services de traitement en institution et en ambulatoire (c'est-à-dire dans des unités qui n'accueillent pas les patients la nuit), des services de désintoxication, de conseil, de gestion des urgences (interventions psychosociales incitant les toxicomanes à ne pas consommer), de réadaptation et de postcure. Le pays dispose d'un système de signalement et de suivi qui couvre les traitements de la toxicomanie proposés par le secteur public et par les organisations non gouvernementales.

Asie occidentale

1. Principaux faits nouveaux

656. L'Asie occidentale reste la région du monde où la culture illicite du pavot à opium et la production illicite d'opiacés sont les plus importantes. Le pays le plus touché est l'Afghanistan, où les cultures illicites de pavot à opium ont repris de plus belle, atteignant une superficie de 154 000 hectares en 2012, ce qui représente une hausse de 18 % par rapport à l'année précédente et correspond selon les estimations à 64 % des cultures mondiales. Le nombre de provinces afghanes où l'on pratique la culture illicite du pavot à opium n'a pas changé, les superficies cultivées étant supérieures à 100 hectares dans la moitié des 34 provinces. Toutefois, en 2012, la production illicite d'opium a diminué

de 36 % par rapport à l'année précédente, tombant à 3 700 tonnes, en raison d'une maladie du pavot et de mauvaises conditions météorologiques qui ont eu pour effet de réduire les rendements.

657. Après une forte augmentation entre 2010 et 2011, la valeur de l'opium produit en Afghanistan en 2012 a chuté de moitié par rapport à l'année précédente et était estimée à plus de 700 millions de dollars, ce qui équivaut à 4 % du produit intérieur brut du pays cette année-là. La majorité des cultivateurs illicites de pavot à opium qui ont été interrogés en 2012 ont expliqué avoir choisi cette culture en raison des revenus substantiels qu'ils tiraient du pavot à opium, bien supérieurs à ceux de cultures licites telles que le blé. S'agissant du cannabis, et plus particulièrement de la résine de cannabis, les prix et la production semblent suivre une tendance ascendante.

658. Les conditions de sécurité incertaines et l'instabilité politique observées dans tout le monde arabe servent de terreau aux activités illicites, ce qui profite aux réseaux criminels tant régionaux qu'internationaux. Ce climat propice a comme conséquence l'intensification du trafic de drogues, de la traite d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

659. S'agissant du trafic de drogues au Moyen-Orient, le nombre et le volume des saisies signalées suivent une tendance à la hausse. La plupart des pays de la région, Iraq en tête, sont toujours considérés comme des zones de transit pour la contrebande de drogues illicites.

660. Depuis toujours, les pays du Moyen-Orient sont touchés principalement par le trafic de stimulants de type amphétamine, en particulier d'amphétamine vendue comme des comprimés de Captagon. Un grand nombre de saisies ont été signalées dans la région, et le pays en ayant effectué le plus est l'Arabie saoudite, suivie de la Jordanie et de la République arabe syrienne. L'Arabie saoudite reste la première destination et un marché important pour les comprimés de Captagon, bien que ceux-ci continuent aussi de poser problème dans d'autres pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Les informations communiquées indiquent par ailleurs que des comprimés de Captagon sont également saisis dans d'autres pays de la région, en Iraq par exemple.

661. Plusieurs stimulants illicites, comme la cocaïne et la méthamphétamine font l'objet d'une demande apparemment croissante dans certaines parties de l'Asie occidentale, et les saisies ont progressé de manière régulière. Il a par ailleurs été signalé que l'abus de ce type de drogue, notamment de méthamphétamine en République islamique d'Iran, était également en hausse.

662. Pour ce qui est des saisies de méthamphétamine signalées par certains pays du Moyen-Orient, en particulier Israël et la Jordanie, la tendance observée pourrait indiquer une intensification et une expansion du trafic de méthamphétamine dans la région. Des saisies de MDMA ("ecstasy") ont également été mentionnées par certains pays de la région.

663. Un accroissement de l'abus de médicaments soumis à prescription, en particulier de benzodiazépines comme le diazépam, le bromazépam et l'alprazolam, a été signalé dans un certain nombre de pays, dont les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït et le Qatar.

664. Le nombre et le volume des saisies mondiales de produits pharmaceutiques contrefaits ont considérablement augmenté entre 2010 et 2011, passant respectivement de 1 398 à 1 861 saisies et de 11,7 millions à 26,7 millions de comprimés. Le nombre de cas signalés au Moyen-Orient a lui aussi augmenté en 2011. Des saisies de médicaments utilisés pour le traitement de l'insomnie (benzodiazépines) contrefaits ont été signalées dans la région, bien que ces produits ne constituent pas le groupe de drogues le plus préoccupant.

665. Plusieurs pays d'Asie occidentale ont continué de faire état d'importants besoins annuels légitimes en ce qui concerne les importations de précurseurs pouvant être utilisés dans la fabrication illicite de méthamphétamine. Des saisies massives d'éphédrine ont été signalées par la République islamique d'Iran en 2010 et en 2011. Par ailleurs, en 2012, le détournement présumé d'éphédrine à grande échelle faisait l'objet d'une enquête au Pakistan. Le Gouvernement jordanien interdit désormais l'importation de P-2-P, précurseur pouvant être utilisé dans la fabrication illicite d'amphétamines, entre autres substances, pratique courante dans la région.

666. La troisième Conférence ministérielle des partenaires du Pacte de Paris sur la lutte contre le trafic illicite d'opiacés en provenance d'Afghanistan s'est tenue à Vienne en février 2012 et a regroupé 500 participants venus de 58 pays et de 16 organisations internationales. Les ministres et les partenaires du Pacte de Paris ont souligné la nécessité de réduire la culture et la production de pavot à opium, le trafic d'opiacés et la consommation illicite. Les ministres et autres chefs de délégation ont adopté la Déclaration de Vienne, dans laquelle la communauté internationale s'est engagée à agir de façon concertée contre le trafic d'opiacés illicites afghans, et qui prévoyait quatre grands domaines de coopération, à savoir: renforcer les initiatives régionales pour lutter contre le trafic d'opiacés en provenance d'Afghanistan, détecter et bloquer les flux financiers liés au trafic illicite d'opiacés, prévenir le détournement de précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication d'opiacés

illicites en Afghanistan et réduire l'abus de drogues et la dépendance.

2. Coopération régionale

667. En novembre 2011, des ministres des Gouvernements afghan, iranien et pakistanais ont tenu une réunion à Kaboul pour renforcer la coopération régionale en matière de sécurité et lutter ainsi contre les menaces que représentent les drogues illicites, alors que l'augmentation rapide de la production d'opium en Afghanistan et la valeur croissante de cette dernière inquiètent. La réunion, qui avait pour objectif d'instaurer un climat de confiance, visait à encourager l'échange d'informations et les opérations fondées sur le renseignement ciblant les grands réseaux de trafiquants transnationaux. Les parties ont toutes renforcé leurs capacités dans le domaine du contrôle transfrontalier des drogues. Les futures opérations et patrouilles conjointes couvriront vraisemblablement les grandes voies maritimes empruntées pour le trafic de drogues.

668. En novembre 2011, l'ONUDC a, en collaboration avec la Commission européenne et la Commission nationale de contrôle des stupéfiants de la Chine, organisé à Beijing une réunion-bilan sur la phase III de l'opération Communication, compétence et formation régionales en matière de lutte contre le trafic (TAR CET). Les participants ont examiné les résultats de cette opération de lutte contre le trafic de précurseurs qui concernait l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et tous les pays d'Asie centrale. Au cours de la phase III, il a été signalé que 13 tonnes d'anhydride acétique, 3,5 tonnes d'acide acétique, 7 tonnes d'acide chlorhydrique, 2 tonnes de carbonate de sodium et 1 tonne de chlorure d'ammonium avaient été saisies en Afghanistan. Pendant la réunion, la République islamique d'Iran a également déclaré avoir saisi 1,5 tonne d'anhydride acétique. Les lacunes en matière d'échange d'informations continuent d'entraver les enquêtes visant à remonter à la source des détournements et les opérations fondées sur le renseignement relatives aux produits chimiques précurseurs qui sont menées en Afghanistan et dans les pays voisins, d'autant plus que le trafic de produits chimiques est un phénomène planétaire. En conséquence, afin de promouvoir l'échange de renseignements, notamment entre les institutions en mesure d'agir, l'OICS encourage tous les États Membres à notifier la totalité des incidents en rapport avec des produits chimiques illicites au moyen du Système de notification des incidents concernant les précurseurs (PICS), la plate-forme de communication en ligne mondiale et sécurisée mise en place par l'OICS.

669. La Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan: sécurité et coopération au cœur de l'Asie s'est tenue en novembre 2011 à l'issue de réunions préparatoires qui se sont déroulées à Oslo et à Kaboul en octobre. Lors de cette

Conférence, la déclaration intitulée “Processus d’Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour un Afghanistan sûr et stable” a été adoptée par 13 États participants de la région et soutenue par 22 autres États, institutions et organisations représentés en qualité d’observateurs. La déclaration réaffirme des principes généraux de coopération régionale et contient une liste de sept mesures de confiance spécifiques, dont une concerne la lutte contre les stupéfiants, qui sont soumises aux pays de la région pour examen.

670. La Conférence internationale sur l’Afghanistan, tenue à Bonn (Allemagne) en décembre 2011, marquait les 10 ans du partenariat entre l’Afghanistan et la communauté internationale. Elle a rassemblé les représentants de 85 États et 15 organisations internationales. Les participants ont examiné des questions relatives à l’avenir de la coopération régionale; à la gouvernance; au processus de paix; au développement socioéconomique; à la sécurité, notamment aux problèmes liés au terrorisme; et au trafic illicite de drogues. Les autorités afghanes seront responsables de la sécurité de leur pays fin 2014, lorsqu’elles reprendront la totalité des fonctions de la Force internationale d’assistance à la sécurité (FIAS). La communauté internationale s’est engagée à soutenir durablement l’Afghanistan après 2014.

671. La quarante-sixième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient s’est tenue à Vienne en décembre 2011. Y ont participé les représentants des pays suivants: Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Égypte, Émirats arabes unis, Inde, Iran (République islamique d’), Iraq, Jordanie, Liban, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, Turquie et Yémen, ainsi que de nombreux observateurs. Les participants ont eu des échanges de vues et ont formulé des recommandations concernant les conséquences de la production illicite de drogues dans le proche et le Moyen-Orient, l’amélioration de la coordination et la mise au point de modèles de réduction de la demande de drogues, l’élaboration et la promulgation de lois permettant de mener des activités transfrontières concertées de détection et de répression, comme les livraisons surveillées, le renforcement de la lutte contre le trafic des précurseurs et des drogues de synthèse, et un soutien au traitement de la toxicomanie fondé sur des données factuelles dans l’ensemble de la région.

672. En décembre 2011, l’ONU DC a lancé le programme régional pour l’Afghanistan et les pays voisins, qui met l’accent sur la création d’une large coalition internationale en vue de lutter contre la culture du pavot à opium, la production de drogues et le trafic. Ce programme comprend un éventail complet de mesures visant à s’attaquer aux racines des problèmes de la pauvreté et de la

culture de plantes servant à la production de drogues, à limiter la demande de drogues illicites, à permettre l’échange d’informations et à cibler les barons de la drogue.

673. Une réunion organisée par l’ONU DC à Almaty en février 2012 a permis aux chefs des services opérationnels de lutte antistupéfiants d’Afghanistan, d’Iran (République islamique d’), du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l’Ouzbékistan, du Pakistan, du Tadjikistan et du Turkménistan d’étudier l’état actuel des opérations multilatérales. La réunion, à laquelle ont participé des hauts responsables des services de police, de douane et de contrôle des drogues, ainsi que leurs partenaires internationaux de 30 pays, organisations régionales et organisations internationales, a principalement porté sur le partage des informations concernant des groupes de trafiquants transnationaux ciblés, sur l’examen des actions de coopération régionale en matière de contrôle des précurseurs en Afghanistan et sur l’élaboration d’une liste des activités de contrôle des drogues spécifiques pour l’année 2012.

674. La réunion ministérielle tripartite tenue en mai 2012 a rassemblé les autorités de contrôle des drogues afghanes, kirghizes et tadjikes et avait pour but d’améliorer les activités transfrontalières régionales de lutte contre les stupéfiants. Les partenaires régionaux promeuvent la coopération dans le cadre de la lutte antistupéfiants en renforçant les contrôles aux frontières entre l’Afghanistan et le Tadjikistan à travers la fourniture d’informations et de matériel, ainsi qu’en mettant à la disposition des gouvernements des pays de la région des services spécialisés dans les domaines du droit, de la santé et de la détection et de la répression.

675. La participation active des pays du Moyen-Orient aux réunions de coopération régionale et sous-régionale organisées sous l’égide du Conseil des ministres de l’intérieur des pays arabes, du Conseil de coopération des États arabes du Golfe et du Bureau arabe des affaires de drogues, ainsi qu’en étroite coopération avec des organismes de détection et de répression comme INTERPOL, le Bureau arabe de police criminelle et le Bureau arabe des affaires de drogues, a donné lieu à des opérations transfrontalières fructueuses en matière de contrôle des drogues et à de nombreuses livraisons surveillées, qui ont abouti au démantèlement de réseaux de trafiquants de drogues internationaux.

676. La troisième réunion du Comité directeur du programme régional pour les États arabes pour la période 2011-2015 s’est tenue au Caire en mai 2012, sous les auspices de la Ligue des États arabes. Le Comité se compose de la Ligue des États arabes et de ses conseils compétents, de l’ONU DC et des 18 États visés par le programme

régional de l'Office. Il a demandé à tous les États concernés de renforcer la coopération régionale dans la lutte contre la drogue, en particulier compte tenu du fait que la région des États arabes avait été de plus en plus exposée au trafic de drogues et à la criminalité organisée en 2011, comme l'avaient signalé les États membres.

677. À la vingt et unième Conférence régionale asiatique d'INTERPOL, tenue à Amman en septembre 2012, des hauts responsables de services de détection et de répression d'Asie, du Pacifique Sud et du Moyen-Orient ont approuvé des mesures visant à renforcer l'action policière collective et les capacités des services de détection et de répression afin d'améliorer la sécurité régionale et internationale. Les représentants de quelque 40 pays ont examiné une série de questions relatives à la détection et à la répression, qui portaient entre autres sur le terrorisme, la cybercriminalité, la traite d'êtres humains, l'intégrité dans le monde du sport, la piraterie maritime, le trafic de biens illicites, la criminalité pharmaceutique et la sécurité écologique.

678. L'OICS prend note avec satisfaction du nombre croissant d'accords bilatéraux et de mémorandums d'accord conclus entre pays de la région. Tous les pays de la région se déclarent résolus à coopérer aux niveaux régional et international dans le cadre du contrôle des drogues au Moyen-Orient.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

679. En 2012, le Gouvernement afghan a lancé la Politique nationale de réduction de la demande de drogues pour la période 2012-2016, conçue par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants, l'autorité nationale compétente en la matière, en étroite coopération avec le Ministère de la santé et le Ministère du travail, des affaires sociales, des martyrs et des handicapés. Cette politique aborde les questions de la prévention de l'abus de drogues ainsi que du traitement et de la réadaptation des toxicomanes. De plus, elle recommande la création de centres régionaux de traitement de la toxicomanie ainsi qu'un accroissement pouvant aller jusqu'à 40 % des capacités de prévention et de traitement au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, les services de soins aux toxicomanes seront inscrits au budget ordinaire alloué aux services de santé publique, ce qui devrait permettre d'en assurer un financement plus stable.

680. En février 2012, le Gouvernement afghan a également lancé la Politique nationale pour un mode de subsistance différent, qui vise à renforcer et à diversifier les moyens de subsistance des populations rurales en s'attaquant aux causes profondes et aux moteurs de la dépendance par rapport aux cultures illicites. Les six principaux objectifs de cette politique sont les suivants: réaliser des interventions

globales, concrètes et adaptées à la situation locale en mettant l'accent sur les collectivités rurales concernées par les campagnes publiques de lutte contre les stupéfiants; prêter assistance aux paysans, aux travailleurs et aux collectivités rurales qui ont pris la décision de ne pas produire de stupéfiants; faire en sorte que les collectivités qui ont choisi de ne pas se lancer dans la culture illicite de plantes narcotiques ni dans la production illicite de stupéfiants restent exemptes de pavot à opium; réduire la culture du pavot à opium et la production de stupéfiants; empêcher la progression de la culture illicite du pavot à opium; et parvenir à réduire les cultures illicites de pavot à opium de manière durable.

681. En mai 2012, le Gouvernement afghan a lancé sa nouvelle Politique de lutte contre le trafic de drogues, selon laquelle l'essentiel des ressources de détection et de répression sont consacrées à la lutte contre les grands trafiquants et leurs organisations. Par cette politique, le Gouvernement fait de la confiscation des avoirs une priorité; prévoit des processus améliorés d'éradication du pavot à opium; donne plus de moyens aux organismes de lutte contre les stupéfiants; intensifie les contrôles aux frontières; améliore la coopération régionale et la coordination entre les institutions de lutte contre les stupéfiants; crée un fonds grâce auquel des mesures incitatives seront offertes aux services de détection et de répression; et s'attache à améliorer les conditions des personnes incarcérées pour infractions liées à la drogue. Son objectif est notamment de faire en sorte que, d'ici cinq ans, le taux de saisie des drogues, qui s'établit actuellement à 0,5 %-1,5 %, atteigne 12 % minimum, et que le taux de saisie des précurseurs soit compris dans une fourchette allant de 30 % à 50 %.

682. L'OICS reste préoccupé par le manque de données et d'informations fiables sur la nature et l'ampleur de l'abus de drogues au Moyen-Orient, en cela qu'il empêche de fournir des programmes de prévention et de traitement adaptés. À cet égard, l'OICS se félicite qu'un accord quinquennal ait été signé en 2011 entre les Émirats arabes unis et l'ONU DC dans le but d'analyser en profondeur la question de la disponibilité insuffisante de traitements de la toxicomanie dans le pays.

683. S'agissant de la réduction de la demande illicite de drogues, l'OICS note que l'ONU DC et le Ministère de l'intérieur des Émirats arabes unis ont élaboré conjointement un processus d'évaluation rapide de situation et de collecte de données. Il encourage les gouvernements de tous les pays de la région à commencer ou à poursuivre l'étude des caractéristiques et tendances de l'abus de drogues dans leur pays afin de mieux épauler les autorités dans la lutte contre le problème de la drogue, notamment en matière de détournement de préparations

pharmaceutiques. Ce faisant, les gouvernements renforceront l'action menée pour réduire la demande de drogues. Dans cette perspective, l'OICS souhaiterait souligner qu'il importe d'instituer la collecte de données épidémiologiques et de renforcer les capacités du système de santé sur les plans de la prévention et du traitement.

684. L'OICS note avec satisfaction que la loi jordanienne sur les drogues élaborée en avril 2012 préconise que les personnes qui consomment de la drogue pour la première fois soient envoyées dans des centres de réadaptation plutôt qu'en prison.

685. Soucieux de s'attaquer au problème épineux que pose l'essor rapide du marché des drogues de synthèse, le Gouvernement israélien a modifié la loi sur les drogues dangereuses pour y inclure les analogues de l'amphétamine, de la méthamphétamine, de la cathinone et de la méthcathinone.

686. La Jordanie a pris des mesures pour sensibiliser le public aux dangers de la drogue en faisant intervenir les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les centres de correction et de réadaptation ainsi que les clubs de jeunes. Les actions menées en 2011 consistaient notamment en des stages visant à prévenir l'abus de drogues, des conférences et des salons de sensibilisation, des campagnes médiatiques et des conférences de presse.

687. La République arabe syrienne a instauré des procédures rigoureuses pour contrôler certaines préparations pharmaceutiques contenant du trihexyphénidyle (benzhexol), de la codéine et du dextropropoxyphène, qui ne peuvent être délivrées que sur présentation systématique d'une ordonnance renouvelable portant sur la quantité nécessaire à sept jours de traitement maximum. Les pharmaciens qui contreviennent à ces procédures s'exposent à des sanctions lourdes; néanmoins, il est peu probable, au vu du contexte actuel, que cette loi puisse être appliquée dans l'ensemble du pays.

4. Culture, production, fabrication et trafic

a) Stupéfiants

688. L'ONUDC estime qu'en 2012, les cultures illicites de pavot à opium en Afghanistan occupaient au total 154 000 hectares, ce qui correspond à une hausse de 18 % par rapport aux chiffres de 2011. Elles représenteraient ainsi 64 % des cultures mondiales. La maladie du pavot qui avait considérablement endommagé les récoltes en 2010 est réapparue en 2012 et, associée à de mauvaises conditions météorologiques, a eu pour effet de réduire les rendements, en particulier dans les régions orientales, occidentales et méridionales du pays.

689. La culture du pavot à opium a progressé en 2012 dans la plupart des grandes provinces pratiquant ce type de culture. Elle est restée concentrée dans le sud du pays, notamment dans la province de Helmand. On a cependant constaté une progression de la culture dans les provinces centrales et orientales. Outre Helmand et Kandahar, le Gouvernement devrait suivre les tendances à la hausse observées dans les provinces de Nangarhar et de Badakhshan, où les cultures illicites de pavot à opium étaient par le passé très étendues.

690. Le nombre de provinces exemptes de pavot à opium n'a pas changé en 2012, puisque 17 provinces ont cultivé du pavot à opium sur des superficies supérieures à 100 hectares. Des hausses ont également été observées parmi les provinces où les superficies cultivées étaient les plus étendues, les cultures dans les provinces de Helmand et de Farah ayant progressé de 19 de 58 % respectivement. Une légère baisse a été constatée dans la province de Kandahar. Toutefois, les superficies cultivées sont restées importantes, avec plus de 24 000 hectares de cultures de pavot à opium.

691. L'Afghanistan a représenté près des trois quarts de la production mondiale estimée d'opium, bien que la production soit tombée à 3 700 tonnes en 2012 contre 5 800 tonnes en 2011. L'édition 2012 de l'enquête sur la production d'opium en Afghanistan conjointement menée par le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants et l'ONUDC a révélé que la valeur de l'opium à la production avait chuté de 49 % par rapport à l'année précédente et qu'elle était estimée à plus de 700 millions de dollars en 2012, soit l'équivalent de 4 % du produit intérieur brut du pays.

692. En 2012, le prix à la production de l'opium sec a diminué pour s'inscrire à 196 dollars le kilogramme, soit un recul de 19 % par rapport à 2011. Malgré cette baisse, 64 % des chefs de village interrogés en 2012 ont indiqué que les revenus substantiels tirés de l'opium étaient la principale raison pour laquelle ils cultivaient le pavot.

693. Le prix de l'opium illicite, sec ou frais, a diminué en 2012 mais continue de dépasser très largement les prix des produits agricoles licites. En conséquence, il est plus rentable pour les paysans de pratiquer la culture illicite du pavot à opium plutôt que des cultures licites. Aucune des cultures licites d'Afghanistan ne peut rivaliser avec la culture illicite du pavot à opium sur le plan du revenu brut par hectare. En outre, les données de l'ONUDC sur la production et le prix en 2011 indiquent que le revenu brut généré par la culture illicite du cannabis a dépassé celui généré par la culture du pavot à opium. En effet, la culture du cannabis rapporterait 8 100 dollars par hectare et par an aux 65 000 familles qui s'y livrent, ce qui est sensiblement

supérieur au revenu par hectare tiré de la culture du pavot opium, estimé pour 2012 (4 600 dollars).

694. Le Gouvernement afghan a estimé qu'en 2011, quelque 191 500 foyers ruraux tiraient leurs moyens de subsistance de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues illicites, principalement du pavot à opium. De fait, parmi les villages où des données ont été recueillies, seuls 30 % avaient reçu une assistance agricole quelconque (graines, engrais, irrigation, etc.) l'année précédente. Si les familles qui pratiquent actuellement la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues ou la production illicite de stupéfiants n'ont pas d'autre source de revenus durable, il sera difficile de remplir les objectifs fixés pour la région en matière de sécurité, de gouvernance, de développement et de lutte antistupéfiants.

695. Les études qui sont réalisées continuent d'indiquer une forte corrélation entre l'assistance prêtée en matière de sécurité et d'agriculture et la probabilité que le pavot à opium soit cultivé. Les villages où il était fait état de bonnes conditions de sécurité et où une assistance agricole subventionnée par l'État avait été reçue l'année précédente étaient bien moins susceptibles de cultiver du pavot à opium en 2012 que les villages où l'insécurité était grande et aucune aide n'avait été reçue. Par ailleurs, il s'est avéré que les villageois qui avaient reçu des supports de sensibilisation sur les problèmes associés au pavot à opium étaient beaucoup moins susceptibles de cultiver cette plante. Le retrait progressif de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le transfert planifié de ses responsabilités en matière de sécurité au Gouvernement afghan d'ici à 2014 pourraient avoir une incidence sur les conditions de sécurité dans certaines zones du pays, ce qui, combiné à la hausse des prix de l'opium, pourrait nourrir l'instabilité et engendrer un accroissement de la production illicite de drogues.

696. En août 2012, il a été attesté que 9 672 hectares de pavot à opium avaient été éradiqués sous la responsabilité des gouverneurs dans 18 provinces de l'Afghanistan; cela représente une hausse de 154 % par rapport à la superficie des cultures éradiquées à la même période en 2011. De fortes augmentations des éradications vérifiables avaient notamment été constatées dans les provinces de Helmand, de Kandahar et de Nangarhar. Ces hausses étaient dues aux campagnes d'avant-semis et d'avant-éradication menées par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants, ainsi qu'à la meilleure coordination entre ce Ministère et les autres. Toutefois, l'éradication des cultures illicites de pavot à opium n'est pas sans risque pour les équipes qui s'en chargent. La résistance des paysans à ces opérations s'est manifestée par des attaques directes, l'installation de mines, l'inondation des champs de pavot et des manifestations violentes. En juin 2012, on estimait que depuis le début de

l'année, 102 personnes avaient perdu la vie et 127 avaient été blessées lors de campagnes d'éradication.

697. Le Pakistan fait état d'une pratique limitée de la culture illicite du pavot à opium et souligne l'action menée par le Gouvernement en matière d'éradication; en effet, les cultures occupaient en 2011 362 hectares, soit leur niveau le plus bas depuis 10 ans. Le pays est bien plus touché par le trafic transfrontalier de drogues et de substances chimiques précurseurs illégales, dont la valeur locale serait comprise entre 910 millions et 1,2 milliard de dollars. Des éléments indiquent que 40 % de l'héroïne quittant l'Afghanistan transite par le Pakistan (la "route du Sud"), 35 % par la République islamique d'Iran (la "route des Balkans") et 25 % par différents pays d'Asie centrale (la "route du Nord"). Il semble que les trafiquants utilisent de plus en plus le réseau ferroviaire d'Asie centrale pour acheminer des opiacés jusqu'en Fédération de Russie.

698. La Turquie continue de saisir de grandes quantités d'opiacés en provenance d'Afghanistan et à destination des marchés européens. En 2011, les opiacés saisis par les autorités du pays étaient à 98 % environ de l'héroïne (6,4 tonnes). La Turquie signale que le nombre de saisies de tous les opioïdes confondus diminue; les saisies d'héroïne ont ainsi atteint leur niveau le plus bas de ces cinq dernières années et les saisies d'opium ont chuté de 80 % entre 2007 et 2011. Comme en 2010, aucune saisie de morphine base n'a été mentionnée en 2011. Ces reculs ont été attribués à la baisse de la production en Afghanistan, à l'utilisation accrue du fret aérien et maritime ainsi qu'à la modification des itinéraires de trafic, les trafiquants contournant la Turquie depuis le renforcement des opérations de détection et de répression dans le pays.

699. Les saisies d'héroïne sont restées faibles au Moyen-Orient, mais la tendance mondiale pour 2011 était à la hausse. C'était particulièrement le cas en Arabie saoudite, qui a déclaré avoir saisi 111 kg d'héroïne au total, ainsi que, dans une moindre mesure, en Jordanie et en République arabe syrienne (92 kg saisis dans chacun de ces pays), et au Qatar (12 kg).

700. En 2011, les autorités de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ont arrêté 15 690 personnes soupçonnées d'être impliquées dans des infractions liées aux drogues illicites, ce qui représente un recul de 22 % par rapport à 2010. Par rapport à 2010, les saisies d'opioïdes dans ces pays ont reculé de 21 % pour s'établir à 4,3 tonnes en 2011. Cependant, les saisies totales de drogues ont augmenté de 89 %, atteignant 91,6 tonnes. Cet essor s'explique par la hausse considérable des saisies de cannabis, y compris sous forme de résine.

701. Trois des cinq pays les plus fréquemment cités à travers le monde comme point d'origine de la résine de cannabis, à savoir l'Afghanistan, le Liban et le Pakistan, se trouvent en Asie occidentale. D'après l'ONU DC, les renseignements communiqués quant à l'origine de la résine de cannabis saisie désignent l'Afghanistan comme le deuxième fournisseur de résine le plus fréquemment cité, derrière le Maroc. La culture de cannabis et la production de résine de cannabis pourraient également progresser, étant donné que plus de la moitié des provinces afghanes cultivent désormais du cannabis. En 2011, la superficie des terres consacrées à cette culture en Afghanistan se situait entre 8 000 et 17 000 hectares, et la production de résine correspondante devait atteindre, selon les estimations, 1 000 à 1 900 tonnes. La demande de résine de cannabis afghane, indépendamment de la qualité de la drogue, semble également avoir augmenté ces dernières années, le prix à la production pour un kilogramme de résine de la meilleure qualité étant successivement passé d'environ 35 dollars en 2009 à 86 dollars en 2010 et 95 dollars en 2011.

702. La culture illicite du cannabis s'est poursuivie dans certaines régions du Moyen-Orient, en particulier au Liban. D'après des responsables du territoire palestinien occupé, du cannabis serait également cultivé, quoique de façon limitée, en Cisjordanie.

703. Le volume du cannabis intercepté au Moyen-Orient, sous forme tant de résine que d'herbe, a augmenté en 2011. La plupart des saisies opérées cette année-là ont été signalées par la Jordanie et l'Arabie saoudite, qui ont saisi respectivement 1,7 tonne et 23 tonnes de cannabis. Pour la deuxième année consécutive, le Yémen a été identifié comme étant le pays d'origine de la drogue.

704. Bien que le nombre de saisies d'opium ait diminué dans la région, les quantités saisies au Qatar ont fortement augmenté en 2011 (535 kg) par rapport aux années précédentes (moins de 5 kg). La plupart des saisies ont été effectuées à l'aéroport international de Doha et impliquaient des passagers en provenance du Bangladesh, de l'Égypte et de l'Iran (République islamique d').

705. D'après certaines informations, les saisies de cocaïne en Asie occidentale sont de plus en plus fréquentes et portent sur des quantités de plus en plus considérables; les saisies de cocaïne opérées en 2010 étaient ainsi plus de 20 fois plus importantes que celles effectuées en 2001. En 2011, la Turquie a atteint un record en saisissant 589 kg de cocaïne (près du double de la quantité saisie en 2010) et a signalé que le nombre de saisies de cocaïne s'était envolé, de même que la quantité moyenne saisie par opération. En 2011, le Qatar, qui n'a signalé aucune saisie de cocaïne, était fréquemment désigné comme point de transit de la cocaïne

en provenance du Brésil, souvent destinée aux pays d'Asie de l'Est.

706. La contrebande de cocaïne nouvellement observée en 2010 en Jordanie s'est poursuivie en 2011. Cependant, les quantités saisies étaient moindres: en 2011, le pays a saisi 1,4 kg de cocaïne, contre plus de 4,2 kg en 2010. La cocaïne est introduite en Jordanie depuis l'Amérique du Sud via les aéroports européens, et a pour destination Israël, le Liban et d'autres pays de la région.

b) Substances psychotropes

707. L'Asie occidentale connaît une hausse non négligeable du trafic et des saisies d'amphétamines et, comme indiqué dans le rapport de l'OICS pour 2011, l'émergence et la croissance rapides de la fabrication, du trafic et de l'abus de méthamphétamine dans toute la région sont particulièrement préoccupantes. De fortes hausses ont été observées en République islamique d'Iran, pays qui a déclaré avoir saisi 3,9 tonnes de méthamphétamine (près du triple de la quantité totale saisie l'année précédente) et qui fait ainsi partie des pays ayant saisi les plus grandes quantités de méthamphétamine au monde. Les autorités iraniennes ont signalé avoir démantelé plusieurs grandes organisations de trafiquants de méthamphétamine en 2011. En 2010, 166 laboratoires clandestins de méthamphétamine auraient été démantelés.

708. D'après l'ONU DC, la région totalisait près d'un quart des saisies mondiales d'amphétamines (amphétamine et méthamphétamine). En 2010, d'importantes saisies d'amphétamines, portant sur 500 kg ou plus, ont été signalées en Arabie saoudite, en Iran (République islamique d'), en Iraq, en Jordanie et en République arabe syrienne. En 2011, les autorités douanières d'Arabie saoudite ont déclaré avoir saisi au total 20 585 kg de comprimés vendus comme du Captagon ou de l'amphétamine, soit la plus grosse quantité jamais enregistrée, et les autorités de la Jordanie ont indiqué en avoir saisi 905 kg. Dans tous les cas, ces drogues, dont 48 % provenaient de la République arabe syrienne et 44 % de la Jordanie, avaient pour destination l'Arabie saoudite.

709. L'Arabie saoudite reste le principal pays de destination de l'amphétamine vendue comme des comprimés de Captagon. Ces comprimés contrefaits sont introduits clandestinement dans le pays depuis la Jordanie et la République arabe syrienne. En 2011, le volume d'amphétamine (Captagon compris) saisie au Moyen-Orient s'élevait à près de 22 tonnes et, selon l'Organisation mondiale des douanes, l'Arabie saoudite totalisait presque 95 % des saisies, devant la Jordanie. D'après les informations transmises par les États, les saisies globales d'amphétamine s'élevaient à 11,4 tonnes en Arabie saoudite,

3,8 tonnes en République arabe syrienne et 1,8 tonne en Jordanie.

710. La Jordanie et la République arabe syrienne restent les principaux pays d'origine de l'amphétamine saisie. Par ailleurs, il semblerait, à la lumière des saisies signalées en Iraq, que le marché de l'amphétamine soit en expansion dans ce pays.

711. Selon l'Organisation mondiale des douanes, la quantité de méthamphétamine saisie a considérablement diminué en 2011 par rapport aux années précédentes, et 31 kg ont été interceptés en Arabie saoudite. D'un autre côté, selon le Bahreïn et le Yémen, les saisies de MDMA ("ecstasy") ont progressé dans la région. À chaque fois, ces drogues ont été trouvées dans des aéroports internationaux, parmi les effets de voyageurs. Au nombre des pays d'origine cités figuraient l'Iran (République islamique d'), la Jordanie et la Thaïlande.

712. En 2010, la Jordanie a indiqué pour la première fois avoir saisi de la méthamphétamine (2 kg). Les saisies de méthamphétamine signalées par Israël ont augmenté ces dernières années.

713. La plupart des pays de la région continuent de signaler des cas d'abus de médicaments soumis à prescription contenant des substances psychotropes, telles que des benzodiazépines ou des stimulants comme le méthylphénidate. En Israël, l'abus de Ritaline (méthylphénidate) est principalement le fait d'étudiants.

c) Précurseurs

714. Il a été signalé que la plupart de l'anhydride acétique saisi était destiné au marché afghan. Quelques enquêtes ayant permis de remonter à la source de la substance saisie et une analyse des caractéristiques des notifications préalables à l'exportation permettent de conclure que l'anhydride acétique détourné dans la région provient, pour l'essentiel, des circuits de distribution nationaux et est acheminé clandestinement en Afghanistan. L'OICS préconise, en cas de saisie d'anhydride acétique et d'autres substances chimiques inscrites aux Tableaux – en particulier celles trouvées dans des laboratoires clandestins de fabrication d'héroïne – un recours accru aux enquêtes consistant à remonter la filière afin d'identifier les sources des détournements. Les résultats de ces enquêtes devraient être communiqués à l'OICS par l'intermédiaire du mécanisme mondial mis en place dans le cadre du Projet "Cohesion" et portés à la connaissance des autres partenaires régionaux et internationaux concernés.

715. Les données collectées par le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants et l'ONUDC indiquent que le prix de l'anhydride acétique sur les marchés illicites estimé

en mai 2011 (416 dollars le litre) avait presque été divisé par deux en mai 2012 pour s'établir entre 165 et 232 dollars, en fonction de la qualité perçue du produit. Au vu de l'intérêt que présentent les données relatives aux prix des précurseurs sur les marchés illicites pour la compréhension des dynamiques de ces marchés, l'OICS recommande que les gouvernements relèvent et suivent les prix des précurseurs illicites de manière systématique, comme ils le font déjà pour les drogues illicites.

716. Le Gouvernement jordanien a informé l'OICS que l'importation de P-2-P avait été interdite en mai 2012. Jusque-là, le pays affichait les besoins légitimes annuels en P-2-P les plus élevés au monde, et la substance était prétendument destinée à la fabrication de produits nettoyants exportés vers l'Iraq. L'OICS avait à maintes reprises fait part au Gouvernement de ses inquiétudes quant à cet usage inhabituel et à la forte probabilité de détournements à des fins de fabrication illicite d'amphétamine, principe psychoactif des comprimés de Captagon contrefaits qui sont saisis en grandes quantités dans toute la région. Les autorités iraqiennes n'autorisent plus l'importation de produits nettoyants fabriqués à base de P-2-P.

717. Plusieurs pays d'Asie occidentale continuent de communiquer des besoins légitimes annuels parmi les plus élevés au monde en ce qui concerne les importations d'éphédrine et de pseudoéphédrine, deux précurseurs pouvant être utilisés pour fabriquer illicitement de la méthamphétamine. Les besoins légitimes annuels de l'Iran (République islamique d'), du Pakistan et de la République arabe syrienne en importation de pseudoéphédrine comptent parmi les plus élevés du monde. Le Pakistan se classe au quatrième rang mondial en ce qui concerne les besoins légitimes annuels en éphédrine et, depuis mars 2012, des enquêtes très remarquées sur le détournement présumé de grandes quantités d'éphédrine sont en cours dans le pays. En 2011, la République islamique d'Iran a signalé plusieurs saisies non négligeables d'éphédrine en provenance de pays voisins, à savoir l'Iraq et le Pakistan. L'OICS encourage l'ensemble des gouvernements à signaler tous les incidents ayant trait aux produits chimiques au moyen du Système PICS, plate-forme de communication en ligne mondiale et sécurisée mise en place par l'OICS.

718. L'OICS reste préoccupé par le fait que les gouvernements des régions extrêmement vulnérables n'appliquent pas les outils les plus élémentaires de la lutte contre le trafic de produits chimiques. Beaucoup de pays d'Asie d'occidentale ne sont pas inscrits au Système électronique d'échange de notifications préalables à l'exportation (PEN Online), qui permet la notification en temps réel des exportations prévues de produits chimiques pouvant être utilisés dans la fabrication illicite de drogues.

L'OICS est tout aussi préoccupé par le fait que nombre des pays de la région, y compris ceux qui ont accès à ce système et qui l'utilisent activement, n'aient pas invoqué l'alinéa a) du paragraphe 10 de l'article 12 de la Convention de 1988, ce qui implique que les pays exportateurs ne sont pas tenus par le droit international de notifier aux Gouvernements des pays importateurs les envois de précurseurs prévus. Ces instruments élémentaires de la lutte contre le trafic sont mis gratuitement à la disposition de tous les gouvernements. L'OICS invite tous les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à demander sans plus tarder un accès au Système PEN Online et à invoquer l'alinéa a) du paragraphe 10 de l'article 12 de la Convention de 1988 pour toutes les substances inscrites aux Tableaux I et II. Les efforts déployés par la communauté internationale en matière d'aide au développement devraient inclure la fourniture de l'assistance technique dont les États ont besoin pour participer effectivement à ces mécanismes de contrôle des précurseurs gérés par l'OICS.

d) Substances non placées sous contrôle international

719. Des substances non placées sous contrôle international, en particulier du khat, ont encore été saisies au Moyen-Orient. En 2011, 250 kg de khat à destination de l'Arabie saoudite ont été saisis, en quasi-totalité par les services des douanes du Yémen. L'abus de khat a par ailleurs été relevé en Israël.

720. L'abus de solvants et de produits à inhaler est signalé dans quelques pays, comme Israël et l'Arabie saoudite. Dans ce dernier pays, une grande partie des patients traités pour toxicomanie dans des centres de réadaptation sont soignés pour abus de solvants (colle et essence); les écoliers représenteraient une part croissante de ces patients.

5. Abus et traitement

721. De nombreux pays d'Asie occidentale présentent des taux élevés d'abus d'opiacés, comme en témoignent les évaluations directes et indirectes de la prévalence annuelle de l'abus de drogues et les données concernant les admissions en traitement. Certains éléments donnent à penser que l'abus d'opiacés, en particulier d'héroïne, augmente. La prévalence de l'abus d'héroïne est particulièrement élevée en Afghanistan et dans les pays voisins. L'ONUDC estime que la prévalence de l'abus d'opiacés, abstraction faite des opioïdes et des préparations pharmaceutiques à base d'opioïdes, en Afghanistan est l'une des plus élevées au monde, la prévalence de l'abus dans l'année oscillant entre 2,3 % et 3 % au sein de la population générale âgée de 15 à 64 ans.

722. Le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants signale que le nombre de personnes faisant abus de

drogues, particulièrement d'héroïne et d'opium, est en hausse dans le pays. Entre 2005 et 2009, le nombre d'héroïnomanes a augmenté de 140 % et celui d'opiomanes de 53 %. Le Gouvernement estime que plus du tiers des 940 000 consommateurs de drogues afghans vivent dans la province de Kaboul. Les enquêtes menées au sein de la population toxicomane de Kaboul ont révélé que les drogues dont il était le plus fréquemment fait abus étaient l'opium, l'huile de cannabis, l'héroïne et les préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle. Environ 13 % des personnes interrogées étaient des toxicomanes injecteurs. De l'aveu de 54 % des personnes interrogées, c'était l'influence d'amis ou la curiosité qui les avaient poussés à prendre de la drogue pour la première fois.

723. On dispose de données limitées sur la prévalence de l'usage de drogues par injection dans les pays du Moyen-Orient. Selon certaines évaluations, les usagers injecteurs seraient au nombre de 20 000 en Afghanistan, et entre 2 000 et 4 000 au Liban. En République islamique d'Iran, 18,7 % des quelque 1,5 million de personnes faisant abus de drogues pratiquent l'injection. Les autres pays de la région ne communiquent aucune information à ce sujet.

724. La prévalence de l'abus de drogues par injection dans les établissements carcéraux est elle aussi largement méconnue, excepté en République islamique d'Iran, où les données montrent que 1,2 % des détenus de sexe masculin s'injectent des drogues. Il n'existe pratiquement aucune donnée quant à la prévalence du VIH chez les usagers injecteurs incarcérés, hormis en ce qui concerne la République islamique d'Iran, où le taux estimé d'infection à VIH chez les détenus ayant des antécédents d'abus de drogues par injection s'élève à 8,1 %.

725. Au Moyen-Orient, des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues sont en place en Iran (République islamique d'), en Israël, au Liban et à Oman, ainsi que dans le territoire palestinien occupé, tandis que des traitements de substitution aux opioïdes ne sont offerts qu'au Bahreïn, en Iran (République islamique d'), en Israël et au Liban. Seule la République islamique d'Iran propose ce type de traitement dans les prisons et dans d'autres structures fermées. Le Liban envisage de lancer un programme pilote de traitement de substitution aux opioïdes dans les prisons.

726. La République islamique d'Iran signale que 2,7 % de la population générale ont fait abus d'opiacés au cours de l'année écoulée. Parmi les drogues consommées figuraient l'opium (34 % des usagers), une héroïne très pure appelée "crack" (27 %), l'héroïne (19 %), les résidus d'opium (4 %), les analgésiques (4 %), la méthamphétamine (4 %) et le cannabis (2 %). L'abus de méthamphétamine, bien que considérablement moins répandu que celui d'opiacés, a

augmenté, et le Gouvernement a signalé qu'en 2011, le service national de téléassistance sur les questions relatives aux drogues avait reçu 470 000 appels et les questions les plus courantes portaient sur la méthamphétamine sous forme cristalline.

727. Les nouvelles évaluations de la prévalence de l'abus de drogues menées en 2010 en Azerbaïdjan et en Géorgie ont montré que, depuis les dernières enquêtes réalisées sur le sujet, en 2008 et en 2006 respectivement, l'abus d'opioïdes (opiacés compris) avait plus que doublé dans ces deux pays. En Azerbaïdjan, la prévalence de l'abus d'opioïdes dans l'année au sein de la population générale âgée de 15 à 64 ans, qui s'élevait à 0,2 % en 2008, était comprise entre 1,3 % et 1,7 % en 2010. En Géorgie, la prévalence de l'abus de drogues est passée de 0,6 % en 2006 à un taux compris entre 1,3 % et 1,4 % en 2010.

728. Les données relatives aux admissions en traitement révèlent, pour l'essentiel des pays d'Asie occidentale, des taux élevés d'abus d'opioïdes, principalement d'héroïne. Les renseignements fournis par les pays concernant les admissions en traitement ont montré que la part des patients admis pour abus d'opioïdes essentiellement variait fortement, puisqu'elle s'établissait entre 31 % et 99 % des admissions depuis 2006, et que les chiffres les plus élevés (75 % et 97 % dans deux pays distincts) étaient enregistrées dans des pays d'Asie centrale. Les évaluations les plus récentes de l'ONU DC portent à croire que 12 % de l'héroïne consommée dans le monde l'était en Asie occidentale (Turquie non comprise).

729. L'offre de traitement est terriblement limitée en Afghanistan, les capacités actuelles permettant tout juste de prendre en charge 3 % du nombre estimé de personnes faisant abus d'opiacés. Il existe dans le pays 50 centres de soins aux toxicomanes qui proposent des traitements et des services postcure. On en compte neuf dans la province de Kaboul. Sur ces neuf établissements, qui ont une capacité totale de 255 lits, deux sont destinés aux femmes et un aux enfants, les six centres restants accueillant les hommes. Ces centres accueillent chaque année près de 2 000 toxicomanes, qui y reçoivent un traitement d'une durée moyenne de un mois seulement. Le taux de réussite du traitement et le taux de rechute n'ont pas été communiqués.

730. D'après le Ministère iraquien de la santé, le nombre de toxicomanes admis en traitement hospitalier ou ambulatoire dans tout le pays augmentait régulièrement: on recensait ainsi 1 462 patients en 2008, 2 337 patients en 2009, 5 668 patients en 2010 et 2 761 patients au premier semestre de 2011. Le nombre d'admissions le plus élevé a été enregistré dans le district de Basra, situé dans le sud du pays, à la frontière avec la République islamique d'Iran, le

trihexyphénidyle (benzhexol) étant la drogue la plus fréquemment citée comme substance à l'origine de la prise en charge. Cette substance fait également l'objet d'abus en République arabe syrienne. L'OICS encourage les Gouvernements afghan et iraquien à développer, avec l'aide de la communauté internationale, l'offre de services de traitement de la toxicomanie adaptés sur tout le territoire de leur pays respectif.

731. L'OICS note avec satisfaction que certains pays d'Asie occidentale, comme la Jordanie et le Liban, ont pris des mesures pour renforcer les capacités de leurs centres de traitement et de réadaptation, et plus particulièrement la participation des services médicaux publics et privés, afin de toucher le plus grand nombre possible de toxicomanes. Ainsi, au Liban, les toxicomanes sont soignés dans des hôpitaux et par des organisations non gouvernementales. Une étude citée par le Ministère de la Santé, qui portait sur les toxicomanes soignés dans des hôpitaux et par des organisations non gouvernementales en 2011, indiquait que 1 411 patients (1 206 hommes et 205 femmes) étaient sous traitement, pour abus de tranquillisants (près de 22 %), d'alcool (16 %), de cocaïne, d'amphétamine, d'huile de cannabis, d'héroïne et de codéine (par ordre décroissant), et que 119 d'entre eux souffraient de polytoxicomanie.

D. Europe

1. Principaux faits nouveaux

732. L'abus drogues illicites en Europe s'est stabilisé ces dernières années, même si c'est à un niveau élevé. Toutefois, l'apparition de nouvelles substances psychoactives, connues sous les noms de "nouvelles drogues synthétiques" ou d'"euphorisants légaux", constitue un problème de taille auquel de nombreux gouvernements répondent en plaçant sous contrôle national certaines substances ou certains groupes de substances. À cela s'ajoute le problème de la polytoxicomanie, c'est-à-dire de la consommation de drogues illicites en association avec d'autres drogues, de l'alcool ou des substances non placées sous contrôle. En 2011, la Bulgarie, la Grèce et la Roumanie ont fait état d'une hausse importante du nombre de nouveaux cas d'infection à VIH due à une prévalence élevée parmi les usagers de drogues par injection.

733. La Bosnie-Herzégovine est devenue une importante plaque tournante régionale du trafic de stupéfiants. Les principaux itinéraires de trafic traversent la Bulgarie, la Roumanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine jusqu'au Kosovo³³, se poursuivent au Monténégro et en

³³ Toute mention du Kosovo dans la présente publication